



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Institut Pédagogique National

CURRICULUM DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL
3^e Cycle

2– FRANÇAIS

8^e Année

1989-1990

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Institut Pédagogique National

CURRICULUM DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL

3^E CYCLE

2– Français

8^e Année

1989 – 1990

Ce fascicule fait partie d'un ensemble de 10 volumes couvrant les différentes disciplines du programme :

1. Créole
2. Français
3. Anglais (option)
3. Espagnol (option)
4. Mathématiques
5. Sciences Sociales
6. Sciences Expérimentales
7. Éducation Esthétique et Artistique
8. Initiation à la Technologie et aux Activités Productives (ITAP)
9. Éducation Physique et Sportive

SOMMAIRE

Préambule.....	4
I. Finalités de l'Éducation en Haïti.....	5
II. Buts et Objectifs de l'Éducation en Haïti.....	5
III. Objectifs et Principes Généraux du 3^e Cycle Fondamental.....	5
IV. Plan d'Études de l'École Fondamentale.....	6
V. Plan d'Études (Répartition Horaire).....	15
VI. Programme.....	20
1. Introduction.....	21
2. Objectifs Pédagogiques Généraux de la Discipline.....	22
3. Programme-Cadre de la Discipline.....	23
4. Programme Pédagogique Opérationnel Détaillé.....	31
5. Grilles de Progression du Contenu.....	81
6. Bibliographie Sélective des Manuels Scolaires.....	82
VII. Annexes.....	83
6.1. Plan d'Études du 3 ^e Cycle Fondamental (Option Technique et Professionnelle).....	85
6.2. Organigramme du Système Éducatif.....	88

- Ce **Document-Programme** de III^e Cycle de l'École Fondamentale a été élaboré sous la responsabilité de l'Institut Pédagogique National, par une Commission Spéciale organisée en Sous-Commissions des diverses disciplines de spécialités appartenant à l'ensemble des Secteurs d'Éducation, publics et privés, notamment :

*La Direction de l'Enseignement Fondamental * la Direction de l'Enseignement Secondaire * la Direction de la Formation et du Perfectionnement * le Service de la Coordination des Activités Sportives Scolaires * le Bureau des Affaires Culturelles * la Radio Éducative * le Centre de Linguistique Appliquée * l'Office National pour la Participation et l'Éducation Populaire * le Projet d'Éducation HAÏTI/PNUD/UNESCO * le Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population * l'École Normale Supérieure * l'École Normale des Gonaïves * l'École Normale de Damiens * l'École Nationale des Arts * le Lycée Marie-Jeanne * le Lycée Toussaint Louverture * le Lycée de Carrefour * l'Institution St-Louis de Gonzague * l'Institut Lope de Vega * le Centre Classique Féminin * le Collège Catts Pressoir * le Collège de Port-au-Prince * le Collège Canado-Haïtien * le Collège St-Pierre * le Nouveau Collège Bird * le Collège St-François d'Assise * le Collège des Sœurs de St-Louis * le Collège Universitaire Caraïbe * l'Institution du Sacré-Cœur FDLS * l'École Normale de Martissant.

- Le Projet **HAÏTI/PNUD/UNESCO** a assuré l'encadrement technique et méthodologique des sous-commissions d'élaboration et a apporté un appui logistique à la production de ce document.
- Le Ministère de l'Éducation Nationale adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'aboutissement de ce travail de haute portée nationale.

PRÉAMBULE

Suivant les principes de la nouvelle Politique Éducative Nationale, ce **programme pédagogique opérationnel** vise à consolider les bases philosophiques, sociologiques, pédagogiques et psychologiques de l'Éducation des élèves pendant leurs études au cours du III^e Cycle de l'École Fondamentale. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- I.- Continuité par rapport au Cycle de l'Éducation de Base (1^{er} et 2^e) ;
- II.- **Nouveau profil de l'élève** en fin de scolarité, exprimé sous forme de Finalités, Buts et Objectifs Généraux du Système d'Éducation ;
- III.- **Nouvelles structures** du Système d'Éducation Haïtienne ;
- IV.- **Programmes détaillés** pour l'ensemble du Cycle et pour chaque discipline d'enseignement ;
- V.- **Nouvelles stratégies** d'enseignement et d'apprentissage, afin de rendre plus efficace le travail des élèves et des enseignants ;
- VI.- **Préparation et ouverture** vers les niveaux supérieurs de l'École Haïtienne (Secondaire et Universitaire).

Le programme scolaire pour le III^e Cycle inaugure une nouvelle étape dans l'évolution de la rénovation du Système Éducatif Haïtien. Par son Orientation, par son Contenu et par son nouveau Rôle dans la pratique scolaire, il se veut un instrument efficace pour la promotion de la Démocratie, du Civisme et de l'Unité Nationale, car il est destiné à TOUS les enfants du pays.

I. FINALITÉS DE L'ÉDUCATION HAÏTIENNE

1. S'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, l'Éducation Haïtienne se veut nationale et affirme l'identité de l'Homme Haïtien.
2. Elle constitue un facteur d'intégration et de cohésion nationale et vise, de ce fait, à réconcilier le Jeune Haïtien avec son environnement culturel social et économique.
3. L'École Haïtienne Nouvelle a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit communautaire, par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par l'apport de solutions réalistes à l'amélioration de l'environnement physique et sociale et aux progrès dans toute la vie sociale et économique, elle constitue un instrument de développement national.
4. L'Éducation Haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme-citoyen-producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles du pays, de créer les richesses matérielles et de contribuer à l'épanouissement des valeurs culturelles, morales et spirituelles de son pays.
5. Par ses nouvelles fonctions, l'Éducation Haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement, une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formations spécialisées à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussite dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI

L'École Haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les Fils et Filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des Buts et des Objectifs généraux suivants :

1. La réalisation de la scolarisation universelle d'ici l'an 2000 ;*
2. L'éradication de l'analphabétisme des jeunes et de la population adulte ;
3. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socioéconomiques nationales ;
4. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus ;
5. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles.

La conception de cette École Haïtienne Nouvelle s'appuie sur les principes de base suivants :

1. La garantie de l'éducation de tous par l'État, sans discrimination aucune, à tous les niveaux de scolarisation ;
2. La liberté de l'enseignement ;
3. La gratuité de l'enseignement ;
4. L'obligation scolaire au niveau de l'École Fondamentale ;
5. L'orientation de l'éducation vers le développement socioéconomique du pays.

III. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL

1.- Objectifs généraux

Tel qu'il ressort des Finalités et des Buts de l'Éducation Haïtienne, le 3^e Cycle Fondamental doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- a) Consolider chez les élèves qui terminent le cycle de base (1 à 6 ans) de l'Enseignement Fondamental, la maîtrise des connaissances acquises et renforcer leurs capacités d'adaptation aux nouveaux domaines d'études ;
- b) Développer chez les jeunes les qualités essentielles comme la créativité, l'esprit critique, l'observation scientifique et le sens de l'initiative ;

* Bicentenaire de l'Indépendance de la République d'Haïti.

- c) Assurer aux jeunes une formation générale, scientifique et technique, solide et équilibrée ;
- d) Favoriser des attitudes et comportements positifs vis-à-vis du changement, de l'environnement et du développement socioéconomique ;
- e) Familiariser les jeunes avec le monde du travail et les préparer à la vie active ;
- f) Assurer aux élèves orientés vers l'enseignement technique et professionnel une formation théorique et pratique permettant le développement de qualifications nécessaires à l'exercice d'un métier ;
- g) Préparer les élèves à accéder, au terme de la 9^e Année Fondamentale, à l'enseignement secondaire qui les mènera après trois ans d'études complémentaires aux différentes séries du Baccalauréat (Général et Technique).

2.- Principes de base du curriculum

Pour répondre effectivement aux objectifs et finalités définis, l'élaboration des programmes de 3^e cycle a été bâtie à partir des principes de base suivants :

- a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personnalité des élèves ;
- b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi ;
- c) L'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de la vie active ;
- d) Le développement des apprentissages sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :
 - i) des aptitudes spécifiques de chaque élève ;
 - ii) des souhaits et vœux des parents ;
 - iii) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
- e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national ;
- f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « travail manuel – travail intellectuel », par le décroisement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes ;
- g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :
 - d'une part à des études ou des formations supérieures ;
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technique et professionnelle axée sur les grands ensembles de métiers (Industrie, Gestion, Agriculture, Commerce, etc.).

IV. LE PLAN D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

Le plan d'études pour le 3^e cycle de l'École Fondamentale tient compte du cycle de base précédent en terme de profils et des progressions pédagogiques et assure une certaine cohérence qui donne son unité à l'École Fondamentale Haïtienne. D'une manière concrète, le Plan d'Études met en évidence les principales disciplines qui constituent, dans leur progression et leur interdisciplinarité, le cadre essentiel de l'enseignement du 3^e cycle fondamental.

1.- Créole

Il s'agit d'abord de consolider les acquis des deux premiers cycles de l'École Fondamentale et ensuite de donner aux apprenants des connaissances nécessaires devant leur permettre d'utiliser la langue avec compétence et performance dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle.

Placé dans le cadre de la rénovation pédagogique, l'enseignement du créole se veut rationnel en répondant à la fois aux exigences de la réalité sociolinguistique des élèves et à la dynamique des apprentissages de la langue maternelle.

À la fin du 3^e cycle l'élève doit être capable de :

- S'exprimer oralement avec aisance et précision tant dans la conversation spontanée que dans des situations formelles (exposé, débat, réunion) tout en respectant les règles de la bonne écoute et de la prise de parole ;
- Améliorer ses compétences et habiletés en lecture afin de répondre à ses besoins tant au point de vue social, académique que culturel ;
- Communiquer à l'écrit ses besoins, idées, options et sentiments en tenant compte du fonctionnement du créole (grammaire), et des exigences liées aux intentions et à la situation de communication.

2.- Français

Sur la base des acquis antérieurs (1^{er} et 2^e cycle fondamental) et dans l'optique du bilinguisme équilibré qui est visé, l'enseignement du français au 3^e cycle est à considérer d'un double point de vue. D'abord en tant que dernière étape de la scolarité de base, il se donnera pour objectif majeur de renforcer les compétences et habiletés développées antérieurement aussi bien sur le plan de la compréhension que sur le plan de la production, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Ensuite en tant que voie de passage vers d'autres niveaux de formation plus complexes, il parachèvera la mise en place des fondements conceptuels et notionnels qui serviront à l'édification des savoir et savoir-faire ultérieurs.

Davantage qu'aux étapes antérieures, le cours de français sera en outre l'occasion d'un authentique entraînement au travail intellectuel, dans la perspective d'une participation active de l'élève à l'acquisition du savoir par le biais de la recherche. Progressivement, l'élève se construira la capacité d'identifier ses sources de documentation pour composer la matière d'un exposé ou d'une rédaction par exemple, ainsi que de planifier les étapes de son travail. En lecture cette habileté se manifestera par un comportement de plus en plus autonome, entretenu par le goût que l'élève aura développé pour cette activité. Tous ces comportements seront conditionnés par l'attitude active de l'élève face au savoir, attitude qui fera de lui le principal agent de sa formation. Dans le même ordre d'idées, il sera confronté à des activités autocorrectives qui lui fourniront l'occasion d'évaluer lui-même ses connaissances.

Du point de vue du contenu, cet enseignement proposera des thèmes puisés, le plus souvent possible, dans la réalité profonde de notre société. Ces thèmes tendront à une large diversité, avec ouverture sur les autres matières du programme et intégration, en particulier des lexiques professionnels ou technologiques. Une bonne place y sera, de même, réservée aux textes des grands auteurs de notre littérature.

Par ses contenus comme par les compétences qu'il vise, c'est donc un enseignement vivant et ouvert sur la vie que le programme du 3^e cycle propose. Du point de vue de la langue, l'élève acquerra une maîtrise accrue du français, aux divers plans de la communication orale, de la compréhension et de la production écrites. Cet objectif s'atteindra au moyen d'activités scolaires variées, telles que l'exposé, le jeu de rôles, le compte rendu de lecture (oral ou écrit), les travaux divers à partir de textes... Par-delà le bénéfice immédiat de telles activités, c'est l'organisation de la pensée elle-

même qui se structurera, préparant ainsi l'élève à assumer, corollairement à son statut de citoyen bilingue, son rôle dans la société.

À la fin du 3^e cycle, l'élève devra être capable de :

- Appliquer les bonnes habitudes d'écoute et d'expression orale à l'approfondissement de ses connaissances de la langue française et au développement de relations humaines aussi bien qu'harmonieuses ;
- Utiliser ses capacités de lecture à la découverte progressive du fonctionnement de la langue française et des éléments tant de la lecture nationale que de la culture universelle ;
- S'exprimer correctement à l'écrit comme moyen de faire face aux exigences du travail scolaire et des obligations sociales et comme instrument de développement personnel ;
- Maîtriser les techniques et méthodes de travail propres à lui assurer le succès de sa scolarité.

3.- Langues étrangères (Anglais, Espagnol)

Il est clairement défini, dans le cadre des options culturelles nationales, que l'enseignement doit aussi faire acquérir au jeune Haïtien, une conscience universelle. L'étude des langues étrangères, entre autres l'Anglais et/ou l'Espagnol, se veut donc un moyen de réaliser cette ouverture sur le monde extérieur en lui fournissant les instruments linguistiques nécessaires.

Le programme des langues étrangères vise donc à développer chez les jeunes les connaissances et les habiletés de base qui leur permettent de communiquer tant oralement qu'à l'écrit avec la communauté internationale.

L'enseignement des langues étrangères du 3^e cycle de l'Ecole Fondamentale a pour Finalité de donner à l'élève les habiletés et connaissances de base nécessaires lui permettant de communiquer avec le locuteur natif dont il étudie la langue.

Il vise à pourvoir l'élève de compétences linguistiques précises dans des domaines bien déterminés.

Au niveau des **compétences linguistiques**, il s'agit, entre autres, de rendre l'élève apte en :

- a) compréhension orale ;
- b) expression orale ;
- c) lecture (compréhension de textes) ;
- d) écriture (composition).

Au niveau des **domaines de compétence**, il s'agit de le rendre capable de :

- a) réaliser des actes sociaux (se présenter, saluer, remercier) ;
- b) fournir des informations factuelles (décrire physiquement et moralement une personne, indiquer son âge...) ;
- c) exprimer des attitudes affectives (exprimer ses désirs, ses goûts, ses préférences...) ;
- d) réaliser des actes incitatifs (faire des suggestions, une mise en garde, donner des instructions...) ;
- e) exprimer des attitudes intellectuelles (exprimer l'idée de capacité, d'obligation, de permission...).

4.- Mathématiques

Sachant que le troisième cycle de l'École Fondamentale concerne des élèves dont l'âge se situe entre 12 et 15 ans, l'élaboration des programmes de mathématiques pour ce cycle s'appuie sur une triple hypothèse :

- a) La majorité des élèves qui commence la 7^e AF achèvera le cycle de trois ans avec sans doute une faible déperdition scolaire ;
- b) La 9^e AF sera, dans de nombreux cas, le dernier lieu de rencontre formelle entre certains élèves et les mathématiques ;
- c) La diversité des options après le 3^e cycle (Ecole Normale, Lycée Classique, Ecole Professionnelle, Marché du Travail) ne réduit pas les programmes des différentes disciplines au tronc commun utile. Au contraire, elle élargit considérablement le champ couvert par chacune des matières en vue des grandes orientations qui devront être suivies par les élèves.

D'un point de vue **utilitaire**, l'enseignement des mathématiques à ce niveau devrait fournir aux élèves des techniques et des outils mathématiques nécessaires pour des activités professionnelles ou quotidiennes en liaison avec les besoins immédiats ou prévisibles.

D'un point de vue **spéculatif**, on ignore aujourd'hui ce que sera l'environnement technologique et scientifique, dans vingt ans, de l'élève que nous formons maintenant. On ne sait pas quels sont les problèmes qu'il aura à résoudre. On sait cependant que les mathématiques sont et seront dans le futur le langage privilégié des Sciences. L'objet de l'Enseignement des Mathématiques à ce niveau est donc la création de ce nouveau savoir scientifique ou au moins vise à favoriser les conditions de création.

Il est difficile de faire la liste exhaustive des finalités et buts assignés à l'enseignement des Mathématiques. On peut situer néanmoins des points de repère importants. L'enseignement des Mathématiques au troisième cycle devrait permettre de :

- a) développer les activités mentales et intellectualiser les attitudes des élèves ;
- b) développer le travail créatif, le sens critique et les capacités de raisonnement des élèves ;
- c) développer les capacités d'abstraction, de généralisation et de synthèse chez les jeunes.

Pour ce faire, il est indispensable de :

- i) munir les élèves de connaissances et d'outils conceptuels en mathématiques ainsi que de la capacité de s'en servir ;
- ii) donner à ceux qui continueront leurs études les bases mathématiques indispensables de connaissances et de savoir-faire ;
- iii) développer les capacités de logique et de précision et leur utilisation en situation de communication.

Le programme de Mathématiques est organisé en quatre grandes sections :

- I. Algèbre ;
- II. Géométrie ;
- III. Mesure ;
- IV. Applications.

Ce découpage en quatre grands champs est classique : l'ensemble de toutes les parties des Mathématiques que l'on peut enseigner à ce niveau s'y retrouvent. Le numérique, pris en charge par l'algèbre et la mesure. L'introduction aux méthodes axiomatiques et à la déduction se feront grâce à la géométrie. Le champ « Applications », quant à lui, permettra de réaliser l'intégration nécessaire des divers enseignements et l'utilisation des notions étudiées. Ce découpage a en outre l'avantage d'être compatible avec l'organisation en thèmes du cycle de base (1^{re} à 6^e AF).

L'objectif de l'enseignement de l'**algèbre** est d'aboutir à :

- La maîtrise et l'utilisation des divers ensembles numériques usuels : les Naturels,

les Entiers, les Décimaux, les Rationnels, les Réels en se servant, lorsque cela est possible, du vocabulaire de la théorie des ensembles ;

- La résolution de problèmes portant sur les opérations, leurs propriétés, sur l'utilisation de la relation d'ordre, sur la factorisation et l'étude des fonctions numériques.

L'objectif de l'enseignement de la **géométrie** est principalement la reconnaissance et la construction des objets et des figures géométriques usuels, l'utilisation des instruments de géométrie et l'étude de certaines transformations du plan.

Quant au système de **mesure**, il est enseigné dans une double perspective :

- par les activités qui seront proposées, on devrait permettre de développer et de fixer des compétences dans le mesurage et le calcul de mesures ;
- familiariser davantage l'élève aux diverses unités du Système Métrique.

Les applications mathématiques de leur côté portent sur divers points d'utilisation de cette science à ce niveau, tels que :

- la proportionnalité et les pourcentages ;
- les statistiques élémentaires (construction, lecture, interprétation de tableaux de données ; utilisation de représentations graphiques).

Ces parties sont complémentaires et devraient permettre aux élèves de faire face dans l'avenir à un grand nombre de situations-problèmes.

5.- Sciences Sociales

Les objectifs de l'enseignement des Sciences Sociales du 3^e cycle fondamental reflètent une nouvelle conception pédagogique qui centre les activités d'apprentissage sur la participation active de l'élève haïtien. Aussi le programme-cadre des Sciences Sociales présenté ici a pour but de :

- a) Consolider les acquis antérieurs des 1^{er} et 2^e cycles tout en fournissant à l'élève des connaissances théoriques et méthodologiques lui permettant de développer une conscience critique et créative face à son pays et au monde extérieur ;
- b) Permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires pour appréhender les faits sociaux de sa communauté, comprendre les caractéristiques et les manifestations fondamentales d'autres sociétés et développer chez lui la pensée critique ;
- c) Permettre à l'élève de comprendre la société haïtienne et les problèmes les plus importants qu'elle confronte en vue de participer à la recherche de nouvelles solutions pour son développement ;
- d) Faire découvrir à l'élève que d'autres peuples ont d'autres manières de penser et de vivre ; le porter à prendre conscience des réalités politiques, socioéconomiques et culturelles des pays, favoriser la compréhension des structures géopolitiques du monde contemporain ;
- e) Permettre à l'élève, tout en prenant conscience de son environnement immédiat (économique, culturel, social, écologique, etc.), de s'ouvrir au monde extérieur afin qu'il soit solidaire des problèmes d'autres peuples, qu'il s'initie aux différentes problématiques par l'utilisation de méthodes générales d'approche et enfin qu'il se sente membre de la communauté universelle.

6.- Sciences Expérimentales

Tout programme d'étude du milieu se doit de présenter une base de connaissances et de compétences générales en rapport avec les situations et expériences locales qui facilitent chez l'apprenant l'adaptation aisée, la participation ultérieure à la vie de la communauté et le développement de la capacité créative.

Dans cet ordre d'idées, le programme de Sciences Expérimentales du 3^e cycle vise d'abord à renforcer, à approfondir les connaissances et compétences déjà acquises par l'élève en vue d'aiguiser son sens de l'observation et d'éveiller chez lui l'esprit scientifique.

En outre, ce programme diffère de celui du Secondaire Traditionnel :

- 1) par l'approche pédagogique mettant l'accent sur une démarche participative ;
- 2) par l'introduction de thèmes et de sous-thèmes visant à établir une liaison plus étroite entre les différentes séquences de l'apprentissage de l'élève.

Les activités insérées dans le programme-cadre des Sciences Expérimentales du 3^e cycle fondamental devront ainsi engendrer chez l'élève une attitude positive envers les lois naturelles et favoriser l'acquisition d'un ensemble de savoir et de savoir-faire indispensables à la compréhension de son environnement, son exploitation judicieuse, sa transformation éventuelle et sa préservation.

Enfin, une telle approche permettra aux jeunes de se familiariser avec la méthode expérimentale et de s'initier aux réalisations technologiques contemporaines et à leurs diverses applications.

Les objectifs généraux de l'enseignement des Sciences Expérimentales au 3^e cycle sont les suivants :

1. Stimuler l'acquisition progressive d'un système organisé de connaissances dans le domaine de diverses disciplines scientifiques : sciences biologiques, sciences de la terre, sciences physiques ;
2. Former les élèves à la démarche scientifique : l'observation scientifique, la formulation d'hypothèses, l'expérimentation, la classification, la communication scientifique ;
3. Inculquer aux élèves les habiletés (les savoir-faire) nécessaires à la découverte et à l'amélioration de leur environnement ainsi qu'à la résolution des situations et des problèmes à caractère scientifique posés par la vie courante ;
4. Développer chez l'élève, à partir de sa curiosité naturelle, un nombre important d'attitudes conformes au profil attendu en fin de cycle, à savoir :
 - Une attitude investigatrice prédisposant à formuler des questions, recueillir l'information et les données nécessaires à la découverte de certains phénomènes et à planifier des activités liées à des renseignements ;
 - La persévérance et la créativité se traduisant par la capacité à : mener à terme une activité ou un projet, améliorer sa méthode de travail, envisager différentes approches à un problème, formuler des commentaires et des propositions ;
 - La prudence dans la formulation des jugements incitant à autoévaluer son travail, reconnaître le caractère incomplet de ses propres connaissances, éviter des généralisations hâtives à partir de résultats partiels.

7.- Éducation Esthétique et Artistique

Le programme d'éducation esthétique et artistique au 3^e cycle de l'École Fondamentale vise à rendre l'élève capable de :

- saisir et interpréter les messages véhiculés par les œuvres d'art présentées sous formes de théâtre, musique, peinture ou dessin ;
- apprécier les qualités esthétiques d'œuvres haïtiennes ou étrangères dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre, du dessin et de la peinture ;

- transmettre ses idées, sentiments ou émotions par le truchement de la créativité exprimée dans l'exploitation libre des techniques de base propres à chacune des disciplines artistiques étudiées ;
- prendre conscience de son identité comme individu et comme citoyen de son pays grâce à son initiation à la connaissance du patrimoine culturel haïtien présenté sous sa forme la plus populaire (chant, musique, conte, etc.) ;
- participer spontanément et valablement à l'animation et au développement culturel de sa communauté.

L'art dramatique au 3^e cycle s'appuie sur quatre besoins essentiels de l'enfant de 12 à 14 ans : le besoin de mouvement grâce auquel il pourrait libérer son trop plein d'énergie ; le besoin d'imitation par lequel se matérialisent ses fantasmes ou s'exprime sa curiosité ou son admiration pour certains personnages ; le besoin de socialisation et le besoin de créer, de s'identifier à des personnages fictifs ou d'improviser des situations. Cette possibilité lui sera accordée par le jeu libre ou le jeu sur texte fixe ainsi que la création de décors et de costumes.

La formation musicale vise à donner à l'élève une base suffisante pour lui permettre d'exploiter ses divers talents musicaux tant à son bénéfice propre qu'à ceux de la communauté. Ce programme comportera un entraînement à reconnaître et à reproduire par la lecture et l'écriture des rythmes faciles dans les tonalités de base (grammaire musicale).

Le dessin constitue l'un des moyens les plus expressifs de la communication humaine. Le cours de dessin devra permettre aux élèves de s'épanouir grâce à la découverte, au développement et à la libre expression de leurs dons créateurs.

Les activités sensorielles leur apprendront à mieux regarder afin de voir les formes et les mouvements et de distinguer peintures et dessins.

Ils acquerront aussi les habiletés manuelles : souplesse et sûreté de main nécessaires à la réalisation d'œuvres originales et à leur participation à l'enrichissement culturel national. Ces habiletés manuelles seront aussi instrumentales pour continuer éventuellement des études dans une école d'Art.

8.- Initiation à la Technologie et aux Activités Productives (ITAP)

L'École Fondamentale se distingue de l'École Classique par son nouveau rôle centré sur le développement économique et social et son ouverture sur le monde du travail et de la vie active. L'initiation à la technologie et aux activités productives constitue à ce titre une discipline importante. Le cloisonnement traditionnel entre les disciplines intellectuelles et l'enseignement manuel est ainsi rompu au profit d'une base éducative commune qui inclut pour tous, la réalisation d'un travail « productif » et d'une expérience liée à la vie professionnelle. Le principe d'éducation pour le développement trouve ainsi son aboutissement dans « L'éducation par le travail et pour le travail » qui exige la nécessaire revalorisation des apprentissages manuels et leur articulation aux autres enseignements.

L'élève du 3^e cycle fondamental est appelé donc à se familiariser avec le monde du travail et de la production. Il devra non seulement s'initier aux activités manuelles proprement dites, mais également comprendre les mécanismes liés à la notion de travail et la production des richesses matérielles ainsi que les systèmes et outils technologiques qui les engendrent. Cet enseignement **essentiellement pratique** s'articulera autour de pôles évidents tels que :

- agriculture, élevage, artisanat ;
- alimentation ;
- vêtement ;
- santé ;
- transport ;

- loisirs ;
- éducation ;
- communication ;
- protection de la nature et de l'environnement, etc.

9.- Éducation Physique et Sportive

Tout en lui reconnaissant sa contribution à l'éducation harmonieuse de l'élève, l'éducation physique et sportive exprime sa vocation en tant que discipline éducative, en termes d'objectifs pédagogiques autour des grands axes qui caractérisent les objectifs généraux du 3^e cycle de l'École Fondamentale.

- a) L'éducation physique et sportive doit contribuer à l'affirmation des qualités de santé. Par le biais de ses disciplines, l'éducation physique et sportive doit assurer à tous les jeunes un développement normal et harmonieux.
- b) Sur des bases scientifiques (anatomo-physiologiques), l'éducation physique et sportive doit assurer le développement des fonctions de divers organes au niveau des capacités motrices : aptitudes à l'action ; maîtrise de soi, facultés de jugement, aptitudes physiques et neurophysiologiques sollicitées par des situations et activités à caractère socioéconomiques spécifiques, à l'environnement et au monde du travail.
- c) Elle doit favoriser également la formation morale, civique et sociale des jeunes et le renforcement de certaines valeurs humaines : courage, dépassement de soi, goût de l'effort, désintéressement, sens de l'équipe, solidarité, sens de responsabilité, maîtrise de soi, affirmation de sa personnalité, respect de l'autre...
- d) L'éducation sportive assure au jeune, en outre, les connaissances techniques, les capacités et les aptitudes nécessaires pour participer aux diverses activités extra-scolaires dans le cadre d'organisations sportives et des tournois de compétition.

PLAN D'ÉTUDES

(RÉPARTITION HORAIRE)

.



PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement Général

Disciplines d'études	7 ^o AF		8 ^o AF		9 ^o AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	2	60	6	180
2. Français	5	150	5	150	5	150	15	450
3. Langues Étrangères (Anglais, Espagnol)	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	5	150	5	150	5	150	15	450
5. Sciences Sociales	3	90	3	90	3	90	9	270
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	2	60	2	60	2	60	6	180
8. Initiation à la Technologie et aux Activités Productives	3	90	3	90	3	90	9	270
9. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
Total Heb./Annuel	26	780	26	780	26	780	78	2 340

2- PROGRAMME DE FRANÇAIS

(5 heures par semaine x 30 semaines scolaires = 150 heures par année)

1.- INTRODUCTION

Au moment de commencer le 3^e cycle de l'École Fondamentale, l'élève a déjà à son actif six années d'apprentissage du français au cours desquelles il a eu à développer des compétences plus ou moins solides dans les domaines de l'écoute et de la compréhension orale, de l'expression écrite et de la lecture. Du point de vue du fonctionnement de la langue elle-même, il a fait l'acquisition d'un certain nombre de connaissances touchant l'orthographe, le vocabulaire et la grammaire.

L'objectif majeur du cours de français au III^e cycle est d'amener l'élève à une plus grande maîtrise de la langue comme outil de communication, d'accroître son aptitude à communiquer et à s'exprimer efficacement dans des situations variées, à l'oral comme à l'écrit. Le français étant la langue dans laquelle va se poursuivre une bonne partie de l'apprentissage des autres matières du programme, une bonne maîtrise de cet outil ne pourra que favoriser l'accès aux diverses branches du savoir, dans la classe et hors de la classe. À ce titre, augmenter l'habileté de l'élève à utiliser le français de manière autonome revient à le doter d'un précieux instrument de développement personnel.

Une analyse du programme permet d'identifier deux grands pôles : celui de l'oral (compréhension et production) et celui de l'écrit (lecture et production). Le vocabulaire et la grammaire servent de support au développement des habiletés dans ces deux axes.

Le pôle oral met l'accent sur la pratique de l'écoute et de la production dont l'absence constitue un des facteurs d'échec de l'enseignement du français en Haïti. Dans la mesure où l'école constitue pour la majorité des élèves le seul lieu d'utilisation du français oral, l'on n'insistera pas assez sur l'importance de multiplier en salle de classe des occasions pour les élèves de communiquer en cette seconde langue.

L'écrit inclut la lecture de textes divers et la production écrite complétée par l'orthographe et la grammaire qui sert aussi à la production orale. Toutes ces rubriques ne sont autre chose que des étiquettes de travail : les contenus qu'elles désignent se retrouvent omniprésents et en interaction constante dans le français. Il revient au professeur de rechercher les formules les plus appropriées pour les intégrer dans une approche pédagogique dynamique et cohérente. Ainsi, au cours d'une séance de lecture, le vocabulaire, les indices grammaticaux, l'orthographe des mots et la phonétique sont appréhendés du même coup d'œil.

D'autre part, la langue parlée ou écrite communique toujours quelque chose : une information, un besoin, une expérience, un projet, une opinion, un sentiment, etc. En plus d'ouvrir l'élève aux écrits de la littérature haïtienne et celle d'autres pays d'expression française, le cours de français devra, d'une part, permettre une meilleure assimilation des matières prévues au programme, d'autre part, s'appuyer autant que possible sur des documents authentiques en proposant à la réflexion des élèves des textes à caractère historique, des extraits de presse traitant de questions d'actualité à caractère social, économique ou culturel qui sollicitent leur esprit d'analyse et leur sens critique. Ils apprendront certes la langue, mais, plus important encore, ils apprendront à comprendre certains aspects de leur environnement. Le développement des compétences de lecture devra offrir à l'élève les moyens de ses apprentissages, en d'autres termes lui « apprendre à apprendre ».

Dans cette optique, le professeur aura le souci de développer chez les élèves une attitude active face au savoir à acquérir, et ce, par tous les moyens qu'il jugera efficaces et appropriés.



2.- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE GÉNÉRAUX

À la fin du III^e Cycle, l'élève sera capable de :

- 1) communiquer efficacement avec autrui en appliquant de bonnes habitudes d'écoute et les règles de la prise de parole ;
- 2) s'exprimer avec spontanéité, justesse et clarté dans des situations variées ;
- 3) utiliser ses capacités de lecture à l'enrichissement de sa connaissance de la langue et à l'acquisition d'éléments aussi bien de la culture nationale que de la culture universelle ;
- 4) s'exprimer correctement à l'écrit dans des situations inspirées de la vie scolaire ou sociale.



THEMES	7 ^e	h	8 ^e	h	9 ^e
PROGRAMME – CADRE DE LA DISCIPLINE : FRANÇAIS (150 heures)					
1- COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALE (50 heures)	A- Activités basées sur l'écoute 1.- Écoute : (locuteur présent) a.- Messages dits ou textes lus par le professeur ou un élève. b.- Contrôle de la compréhension. 2.- Écoute : (locuteur absent) a.- Écoute active de programmes radiophoniques (interviews, dialogues...). b.- Écoute active de textes enregistrés. c.- Contrôle de la compréhension. B- Phonétique a.- Activités portant sur la prononciation et l'articulation des phonèmes. b.- Correction phonétique.		A- Activités basées sur l'écoute 1.- Écoute : (locuteur présent) a.- Retransmission de messages écoutés. b.- Résumé oral de textes écoutés. c.- Résumé oral de consignes liées au travail académique. d.- Contrôle de la compréhension. 2.- Écoute : (locuteur absent) a.- Écoute active de programmes radiophoniques. b.- Écoute active de textes enregistrés. c.- Comptes rendus oraux de réunions, de rencontres, de films vus. d.- Contrôle de la compréhension. B- Phonétique a.- Activités portant sur la prononciation et l'articulation des phonèmes. b.- Correction phonétique.		A- Activités basées sur l'écoute 1.- Écoute : (locuteur présent) a.- Résumé oral de textes écoutés. b.- Contrôle de la compréhension. c.- Prise de notes (à partir d'un objectif précis). 2.- Écoute : (locuteur absent) a.- Écoute active de programmes radiophoniques. b.- Écoute active de textes enregistrés. c.- Comptes rendus de réunions, de rencontres, de films vus (justifications de ses opinions). d.- Narration de faits entendus ou vécus. e.- Prise de notes pendant l'écoute devant servir à la production de réponses orales aux questions posées. B- Phonétique a.- Activités portant sur la prononciation et l'articulation des phonèmes. b.- Correction de fautes persistantes de la prononciation.

THEMES	7°	h	8°	h	9°
COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALE (suite)	C- Activités basées sur les supports visuels 1.- Travail oral à partir d'images a.- Explication de dessins d'images à l'oral. b.- Interprétation de dessins, d'images (commentaires). 2.- Travail oral sur textes écrits a- Explication de textes lus. b- Comptes rendus de lecture. c- Résumés. D- Activités liées à l'étude du fonctionnement de la langue française 1- Production orale d'énoncés.		c.- Lecture expressive (supraphonèmes, rythme, intonation...). d.- Interprétation de poèmes. C- Activités basées sur les supports visuels 1.- Travail oral à partir d'images a.- Explications de tableaux, graphiques (commentaires). 2.- Travail oral sur textes écrits a- Commentaires, critique de textes. b- Résumé oral de textes lus. c- Argumentation personnelle sur un sujet. D- Activités liées à l'étude du fonctionnement de la langue française 1- Exercices systématiques de réduction, de substitution, d'expansion et de permutation des parties de la phrase à partir de la production des élèves.		c.- Sensibilisation à l'alphabet phonétique international. d.- Lecture expressive (rythme, intonation...). e.- Interprétation de poèmes. C- Activités basées sur les supports visuels 1.- Travail oral à partir d'images a.- Interprétation d'images humoristiques (caricatures). b.- Interprétation d'images publicitaires. c.- Commentaire d'œuvres d'art, de tableaux. 2.- Travail oral sur textes écrits a- Reformulation de passages en ses propres termes. b- Paraphrases de textes lus. c- Débats et discussions. d- Illustration de proverbes. D- Activités liées à l'étude du fonctionnement de la langue française 1- Correction des créolismes dus aux interférences lexicales et syntaxiques.

THEMES	7°	h	8°	h	9°
COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALE (suite)	2- Observation des énoncés produits. 3- Exercices structuraux. * Ces activités constituent une préparation aux leçons de grammaire proprement dites.		2- Réduction et expansion de phrases.		2. Reformulation des idées selon des registres différents.
	E- <u>Production orale tenant compte de la situation de communication</u> 1.- Production dirigée a.- Thème et situation proposés par le professeur. 2.- Production libre a.- Thèmes et situations choisis par l'élève.		E- <u>Production orale tenant compte de la situation de communication</u> 1.- Production dirigée a.- Dramatisation de scènes lues (théâtre). b.- Jeux de rôles inspirés de la vie quotidienne. 2.- Production libre a.- Expression correcte des sentiments et des besoins. b.- Simulation de situation. c.- Création collective de saynètes et dialogues.		E- <u>Production orale tenant compte de la situation de communication</u> 1.- Production orale dirigée a. Narration de faits vécus ou imaginés. b. Argumentation (pour ou contre un point de vue). 2.- Production libre a.- Débats, discussions. b.- Animation de réunion ou de débats (modérateur). c.- Simulation de production radiophonique. d.- Improvisation d'allocutions.

THEMES		7 ^e	h	8 ^e	h	9 ^e
II- COMUNICA- TION ÉCRITE (100 heures)	A- Compréhension écrite (lecture)	1- Lecture et explication de divers types de textes d'auteurs haïtiens et étrangers d'expression française : récits, descriptions, portraits, documents administratifs, lettres personnelles... 2- Mise en évidence des différentes parties d'un texte et de leurs articulations (introduction, nœud, conclusion). 3- Prise de conscience de la nécessité de la lecture en dehors de l'école et développement du goût de la lecture (bibliothèque, presse quotidienne, revues...). Prise de notes.		1- Lecture de divers types de textes d'auteurs haïtiens et étrangers d'expression française : portraits, argumentation, textes littéraires simples, documents administratifs, presse, lettres personnelles... 2- Mise en évidence du plan détaillé d'un texte (idées principales, idées secondaires). 3- Développement du goût de la lecture. Participation à l'organisation d'une bibliothèque scolaire. Prise de notes.		1- Lecture et appréciation de divers types de textes d'auteurs haïtiens et étrangers d'expression française. 2- Exploration de thèmes divers. 3- Étude d'une œuvre complète. 4- Développement de la lecture autonome. 5- Approfondissement des compétences de lecture. 6- Stratégies de lecture pour l'étude des autres disciplines.
	B- Production écrite (25 heures)	1- Production de textes, récits, descriptions, portraits, correspondance personnelle. 2- Travaux écrits sur textes lus. Comptes rendus de lecture. 3- Renforcement des techniques de production écrite. Élaboration d'un plan. Organisation interne du texte.		1- Production de textes : récits, descriptions, portraits, argumentation, correspondance personnelle et administrative, presse, journal de classe. 2- Travaux écrits sur textes lus. Commentaires de textes. 3- Renforcement des techniques de production écrite. Prise de notes. Fiche de lecture. Recherche et organisation de la documentation en fonction du projet ou les terminaisons verbales.		1- Production de textes : expression des sentiments, argumentation, ateliers divers, presse, poésie, publicité. 2- Travaux écrits sur textes lus. Introduction à l'analyse littéraire. 3- Renforcement des techniques de production écrite. Prise de notes, élaboration de fiches de lecture, organisation de la documentation.

THEMES	7°	h	8°	h	9°
C- Vocabulaire	1) Utilisation du dictionnaire L'organisation du dictionnaire • Repérage des mots (mots guides) • Choix du sens approprié au contexte – sens propre – sens figuré • Synonymes et contraires • Dérivation par : – préfixation – suffixation 2) Champs sémantiques – Les mots et les idées qu'ils suggèrent, sens premier et sens second (détonation / connotation). – Vocabulaire technique (à déterminer par l'enseignant).		1) Utilisation du dictionnaire Consolidation des acquis de la 7° AF 2) Formation de noms • À partir de verbes. Ex. : Construire – construction • Les noms concrets • Les noms abstraits • Les noms composés • Les sigles courants • Mots et expressions ayant un sens différent en créole. 3) Champs sémantiques – Origine des mots français • Préfixes et suffixes latins et grecs. • Les racines latines et grecques. – Vocabulaire technique (à déterminer par l'enseignant). 4) Développement du style – Recherche de l'expression juste et du mot précis.		1) Utilisation du dictionnaire Consolidation des acquis des années antérieures. • Mots à plusieurs sens • Dictionnaire de langue / dictionnaire encyclopédique • Les figures de style • Choix de mots et de structures selon le registre de langue utilisé. 2) Formation de mots Les mécanismes d'enrichissement de la langue • Emprunts • Néologismes • Les racines latines et grecques des mots français. Vocabulaire technique à découvrir. 4) Développement du style – Recherche de l'expression juste et du mot précis.



THEMES		7 ^e	h	8 ^e	h	9 ^e
D- Orthographe (20 heures)		1) Orthographe d'usage - Les noms et leurs réalisations écrites. Ex.: Le son O peut s'écrire de diverses façons (eau, au, ot, aud...). - Les mots du vocabulaire usuel à partir d'un centre d'intérêt. Les mots invariables : - Prépositions - Conjonctions - Adverbes		1) Orthographe d'usage - Renforcement des acquis de la 7^e AF. - Préfixes et suffixes.		1) Orthographe d'usage Consolidation des acquis des années antérieures. - Les racines latines et grecques. - Les homophones.
		2) Orthographe grammaticale Les accords (nom, adjectif et verbe) Pluriel des mots Pluriel des mots composés Les homophones grammaticaux (sont / son; ces / ses, etc.).		2) Orthographe grammaticale Les accords : adjectifs déterminatifs Les adjectifs numériques Les adjectifs indéfinis Les accords du participe.		2) Orthographe grammaticale Les difficultés orthographiques du français, les plus usitées (sélection à faire en conformité avec des exigences du programme).
E- Grammaire (20 heures)		1) Les types / formes de phrase Types : Déclaratif, interrogatif, impératif, exclamatif. Formes : Affirmative, négative, active, passive, emphatique. La Ponctuation		1) Les types / formes de phrase La phrase nominale Ex. : Défense de marcher sur les gazons. La Ponctuation		1) Les types / formes de phrase - La phrase nominale. - Autres phrases à structures particulières (phrase elliptique). - La Ponctuation
		2) La phrase simple A) Les deux grands constituants de la phrase (groupe sujet nominal, groupe verbal). B) Le groupe nominal (sujet) - Déterminant + nom + adjectif. - Déterminant + nom + adjectif + complément de nom.		2) La phrase simple A) Révision/renforcement au gré des besoins de la classe B) Le groupe nominal (sujet) Le pluriel des noms composés. Ex.: des timbres-poste des cerfs-volants des pommes de terre.		2) La phrase simple A) Révision / renforcement en fonction des besoins de la classe B) Le groupe nominal (sujet) Révision et renforcement.

THEMES	7°	h	8°	h	9°
	- Déterminant + nom + sub. relative. C) Les pronoms - personnels - démonstratifs - possessifs - relatifs - interrogatifs - indéfinis D) Le groupe verbal (Composition, fonction des éléments) - Le verbe - Le complément d'objet direct - Le complément d'objet indirect - Le complément circonstanciel - L'attribut - Le complément d'agent E) La morphologie du verbe - Les variations de : - la conjugaison - les temps - les modes - les aspects - les personnes		– Les accords au sein de G.N. C) Les pronoms - Renforcement des pronoms de la 7° AF. - La double pronominalisation. Ex.: Je le leur ai dit Il les lui a remis - Les pronoms y / en - Les pronoms : auquel/ dont - Système des correspondances Pronoms personnels/ pronoms relatifs (en rapport avec la mise en relief). D) Le groupe verbal - Le complément de phrase - L'accord au sein du groupe verbal - L'accord du participe passé conjugué avec avoir et être - Les cas particuliers d'accord - L'accord du participe adjectif E) La morphologie du verbe - Idem + Renforcement - Les temps : Approfondissement des relations d'antériorité, de simultanéité, de postérité. - La conjugaison - La forme passive et la forme active (présent, passé, futur)		C) Les pronoms - Renforcement en 8° AF (insistance sur les erreurs syntaxiques persistantes dues aux interférences Créole-Français. Les structures liées à l'emploi des pronoms personnels. D) Les relatifs / Renforcement D) Le groupe verbal - Le complément de phrase - Les cas particuliers d'accord - Renforcement des acquis sur l'accord des participes passés avec auxiliaire et sans auxiliaire. E) La morphologie du verbe - Idem - Les temps : approfondissement - La notion d'aspect : accompli/ non accompli/ perfectif/ impératif/duratif/ itératif. Révision

THEMES		7°	h	8°	h	9°
		3) La phrase complexe A) La coordination B) La subordination • Subordonnée complétive • Subordonnée circonstancielle de : Cause, temps, conséquence, manière, condition. C) Discours direct/ discours indirect Spécificité de ces deux types de discours (situation de communication différente : mode, temps, aspects, ponctuation).		3) La phrase complexe A) Consolidation des acquis de la 7° AF. B) Subordonnée complétive/ Sub. circonstancielle déjà étudiées. • subordonnée circonstancielle de but, de concession, etc. pour exprimer la relation de temps/de cause/de condition/de concession/de comparaison • Concordance des temps C) Discours direct/ discours indirect Renforcement du programme de la 7° AF. L'interrogation directe/l'interrogation indirecte. Problèmes de concordance des temps avec les subordonnées complétives et circonstancielle.		3) La phrase complexe A) Consolidation des acquis B) Subordonnées participiales, infinitives, interrogatives. C) Discours direct/ discours indirect (Discours rapporté) • Mêmes notions qu'en 8° AF + Renforcement • Sensibilisation aux divers registres – familier – courant – soutenu • Figures de style – périphrase – métaphore – comparaison – antithèse – prosopopée – pléonasme

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL DÉTAILLÉ

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
THÈME N° I Compréhension et Production orale (3 heures) OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME : À la fin de la 8^e année, l'élève doit être capable : a) d'appliquer ses bonnes habitudes d'écoute à la compréhension de messages oraux variés ; b) de distinguer plus clairement les différences phonologiques existant dans le créole et le français ; c) de s'exprimer avec spontanéité et correction dans les situations diverses de communication orale.			
1- ÉCOUTE Locuteur présent Locuteur présent – Résumés de textes écoutés – Exercices oraux sur des consignes liées au travail académique – Contrôle de la compréhension	L'élève doit être capable de : 1.1 Saisir les idées essentielles d'un message écouté et produire des énoncés oralement à partir de ce message.	L'enseignant choisira quelques textes courts de diverses sortes et demandera aux élèves d'en sélectionner quelques-uns pour leur présentation orale. 1.1.1. Lire ou faire lire un texte et demander à l'élève de le résumer en trois ou quatre phrases simples, à l'oral. 1.1.2. Demander à l'élève de retransmettre spontanément et oralement en ses propres termes, un message délivré en classe, concernant par exemple l'horaire des examens, les activités sportives de l'école, une excursion à organiser, une fête scolaire. 1.1.3. Inviter l'élève à produire des demandes de clarification, de précision, à propos de segments d'un texte lu par le professeur ou un camarade. 1.1.4. Demander à l'élève de rappeler avec précision la pensée d'un interlocuteur qu'il vient d'écouter et de produire un commentaire personnel. 1.1.5. Un élève ayant présenté un exposé oral, l'enseignant demandera à d'autres élèves, d'identifier les points importants développés dans cet exposé délivré en classe. 1.1.6. Demander à l'élève de reformuler pour soi une consigne orale au moment de l'exécuter. Par exemple après avoir donné une consigne pour le travail de classe ou le devoir de maison, l'enseignant contrôlera l'écoute et la compréhension en demandant à un élève de reformuler pour la classe les instructions données. L'enseignant motivera les élèves en appréciant à chaque fois la fidélité du message reformulé.	– À partir d'un thème choisi par le maître, l'élève produira un texte oral de trois ou quatre phrases. – L'élève devra composer oralement un message d'information, concernant une activité reliée à la vie scolaire. – À partir d'un texte écouté, l'élève devra clarifier certains points choisis par le maître. – Après écoute d'un texte lu deux fois par l'enseignant, l'élève répondra aux questions posées à l'écrit sur le texte. – Après trois ou cinq minutes d'écoute d'un texte radiopho-

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
Locuteur absent – Écoute active de programmes radiophoniques et de textes enregistrés. – Comptes rendus de réunions, de rencontres, de films vus. – Contrôle de la compréhension.		1.1.7. L'enseignant organisera dans la classe des groupes d'écoute chargés de répertorier des nouvelles nationales - internationales, informations éducatives, des émissions de variétés, etc. À tour de rôle et selon un calendrier, les membres de l'un ou l'autre groupe seront appelés à se présenter devant la classe et répondront aux questions de leurs camarades. Cette activité à répéter tout au long de l'année devrait stimuler les habitudes d'écoute et augmenter la compréhension. 1.1.8. Reprendre la même activité en demandant à l'élève d'identifier le sujet ou les points saillants du documentaire ou de l'émission. 1.1.9. Partir de l'émission ou du documentaire en question, et demander à l'élève de faire des rapprochements avec d'autres sujets ou leur expérience personnelle. 1.1.10. Les élèves pourront suivre pendant une semaine le déroulement d'une question d'actualité et présenteront ce dossier à la classe. Ils répondront aussi aux questions de leurs camarades. 1.1.11. À partir d'un texte enregistré, poser des questions du type : – Quel est le personnage principal ? – S'agit-il d'un jeune ou d'un vieux ? – Quelle impression vous laisse l'audition de ce texte (gaieté, tristesse, etc.) ?	nique (nouvelles, documentaires, etc.), l'élève devra vérifier l'exactitude d'énoncés retranscrits sur sa feuille.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
2. Phonétique Voyelles Opposition Créole-français Créole-français i // u // é // eu, e // <u>Voyelles nasales</u> in // un // <u>Consonnes</u> r en position médiane et finale	L'élève doit être capable de : 2.1. Prononcer correctement les sons de la langue française présentant des difficultés au créolophone.	<u>Exercices phonétiques sur les voyelles</u> 2.1.1. Composer un court texte rassemblant à dessein les mots contenant les voyelles <u>i, u</u>, sensibiliser l'élève en français et la non-occurrence de <u>u</u> en créole. Procéder ensuite à des exercices systématiques de phonétique concernant ces sons (la technique des paires minimales est recommandée). (voir "Prononciation du français standard" "Introduction à la phonétique" de Pierre et Monique LEON 2.1.2. Reprendre la même démarche pour les phonèmes <u>e, é / eu</u> 2.1.3. Même activité pour les voyelles <u>è, eur / /</u> 2.1.4. Même démarche pour les voyelles nasales <u>in // un / oê</u> <u>Consonnes</u> 2.1.5. Faire écouter un texte à l'élève avec suffisamment d'occurrences du phonème <u>r</u> en position initiale, médiane et finale pour sensibiliser l'élève aux difficultés de prononciation constatées du son <u>r</u> en position médiane et finale. Exercices structuraux relatifs à ce phonème à l'oral. 2.1.6. Lire un texte réunissant un nombre suffisant de mots contenant la réalisation du son <u>ll</u> (Yeu) en position finale inexistant en créole. Exemple : Fille (fi) Cheville (chevi) en créole Sensibiliser l'élève à ce phénomène d'élision du <u>ll</u> (Yeu) en créole dans certains mots. Prévoir des exercices structuraux portant sur les exceptions. Exemple : ville, mille	– L'élève devra lire à haute voix un texte contenant en nombre suffisant les mots renfermant les sons <u>i, u</u> et pour prouver qu'il a maîtrisé la prononciation de la lettre <u>u</u>, il opposera chaque mot en <u>u</u> au correspondant créole. Exemple: Sucre (français) Sik (créole) Les mots choisis dans le texte seront les mêmes utilisés en créole et en français. L'élève devra seulement rendre compte de la déviation phonétique. Suivre la même démarche pour les oppositions <u>é</u> (Créole) <u>e</u> (Français) <u>in</u> (Créole) <u>un</u> (Français) – L'élève fournira une liste de 5 à 10 mots renfermant le son <u>ll(e)</u> en position finale. – Une fois notées les associations de consonnes (bl - fl - gl) l'élève établira pour chacune une liste de mots contenant ces associations en position finale et les réemploiera dans des énoncés oraux simples.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
Les groupes de deux consonnes		2.1.7. Mettre à profit la lecture d'un texte comprenant un nombre suffisant de mots se terminant par l'association de consonnes : (cl) cercle, muscle (bl) table, cable (fl) souffle (gl) épingle pour sensibiliser l'élève à la non-prononciation de ces associations de consonnes en créole, comme point de départ aux exercices structuraux basés sur ces phonèmes. 2.1.8. Reprendre la même activité pour les associations suivantes : (br) libre, sabre, fibre (pr) propre, pourpre (vr) livre, vivre, poivre (gr) tigre, vinaigre (tr) titre, lettre, pupitre (dr) poudre, vendre, coudre (cr) massacre, sucre, vaincre, encre, cancre 2.1.9. Le maître, après avoir sensibilisé l'élève aux effets de prononciation du phonème "s" français, en position initiale, associé à certaines consonnes, le fera pratiquer en contexte. - soit par la lecture de texte rassemblant le plus de mots possibles commençant par /sc /, /sk/, /sque/, /sn/, /sp/, /st/ - (mots qui seront puisés dans la liste proposée) ; - soit par des exercices systématiques choisis concernant ces associations de consonnes. <u>Liste de mots commençant par :</u> sc : scandale, scandaliser, scolaire, scorpion, scout, sculpteur, scrupule, scrutin, sclérose. st : stage, statue, stade, station, stable, stupide, standard, sténo, stéréo, stérile, stériliser, stop, stopper, sterling, strict, stratégie, structure, stylo, studieux, studio sn : snob, snobisme, snack-bar sk { squ { squelette, ski, skieur sp : spécial, spatule, sport, sportif, sportman, speaker, spectacle, spéculateur, spiritisme, spirituel, spécimen, splendeur, splendide.	L'évaluation portera seulement sur la prononciation du phonème résultant de ces associations de consonnes. – Suivre la même démarche pour d'autres associations de consonnes. – À partir d'une liste d'éléments lexicaux exclusivement composée de mots commençant par : sc, sp, st, sn, sk, squ utilisés en créole et en français (orthographe française) l'élève devra reprendre oralement ces éléments dans leurs prononciations français et créole. – L'élève lira un ensemble d'énoncés contenant les mots usuels commençant par : /sc/, /sp/, /st/, /sk/, /squ/, /sn/. L'évaluation portera exclusivement sur la prononciation française adéquate de ces mots.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
3. Les supports visuels – Interprétation d'images humoristiques. – Interprétation d'images publicitaires – Commentaires d'œuvres d'art, de tableaux – Reformulation de passage de textes écrits – Paraphrases de textes lus	2.2. Lire des textes dans un ton convenable en suivant les pauses suggérées par la ponctuation et en faisant ressortir le caractère expressif du texte.	2.2.1. Mettre au tableau un texte non ponctué et demander à l'élève de le lire à haute voix en observant les pauses, les groupes de souffle. 2.2.2. Demander à l'élève de lire avec expressivité un texte choisi par le maître. 2.2.3. À l'aide de passages en vers alexandrins ou de forme poétique fixe : sonnet, ritournelle, pantoum, faire pratiquer la diction poétique (rythme, intonation, expression). N.B.: Ne pas pénaliser les particularités régionales.	– L'élève lira un texte non ponctué et le maître évaluera sa performance en pause, intonation, groupes de souffle... – L'élève lira avec correction un passage (monologue de préférence) d'une pièce classique et le maître évaluera la diction poétique et l'expressivité de l'élève selon des critères qu'il aura établis. – L'élève choisira dans un recueil un poème de son choix, et le lira en y mettant l'expression convenable.
	L'élève doit être capable de : 3.1. Produire oralement des énoncés à partir de supports visuels : (images, textes écrits...).	Travail oral sur images, œuvres d'art 3.1.1. Présenter à la classe une caricature tirée d'une revue ou d'un journal en relation avec un personnage ou un fait connu. Amener l'élève par des questions à discourir plus longuement sur le message de cette caricature (dépasser le stade de la simple description). 3.1.2. Présenter à la classe une série d'images humoristiques dans un ordre logique. Après quelques indices fournis par le maître, diviser la classe en groupes et demander de reconstituer une ou plusieurs histoires suggérées par cet ensemble d'images, suivant l'imagination de chaque groupe. Un rapporteur désigné ou volontaire communiquera oralement à toute la classe le résultat de leur consultation. 3.1.3. Présenter à la classe une image publicitaire vantant un produit commercial ou faisant la promotion d'un mouvement par exemple, et demander à	



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		l'élève d'identifier le thème de l'image et de fournir oralement, au gré de son imagination, un énoncé de slogan. 3.1.4. Après avoir fait identifier le thème en rapport avec une image, et le texte accompagnant une affiche publicitaire, l'élève fera part oralement de ses jugements relatifs à la conformité du texte par rapport à l'image ou du thème, chaque élément pris séparément. 3.1.5. Présenter à l'élève une œuvre de peinture sélectionnée par le maître en raison de l'intérêt que cela pourrait susciter chez l'élève et après avoir expliqué en contexte le contenu de cette œuvre, lui demander de produire des commentaires sur un point bien précis, tel que : agencement des couleurs, distribution adéquate des différents éléments entrant dans la composition, impression esthétique personnelle. (Le maître suscitera les commentaires à l'aide de questions choisies). 3.1.6. Faire identifier une sculpture artisanale ou une photographie de sculpture (monument de Vertières, monument de Marche-à-Terre, Charlemagne Péralte...). Par des questions bien précises faire ressortir les qualités d'expression de l'artiste par rapport au personnage. Remarque : Ces deux activités s'inscrivent en interdisciplinarité avec l'Éducation Esthétique et Artistique et les Sciences Sociales. Travail Oral sur Textes Écrits 3.1.7. Porter au tableau un texte d'une longueur à déterminer par le maître, et après explorations, faire souligner certains passages. Demander aux élèves de reformuler oralement ces passages soulignés en leurs propres termes ou de fournir le cas échéant des expressions équivalentes. 3.1.8. Faire lire un texte, faire un recensement des idées contenues dans chaque paragraphe. Diviser la classe en petits groupes de trois ou quatre élèves. À partir des idées recensées, chaque groupe devra reconstituer à sa façon le paragraphe qui lui est confié en restant fidèle aux idées exprimées.	À partir d'un texte modèle, l'élève produira un thème annexe. À partir d'un texte d'un caractère donné : narratif, informatif, épistolaire, ludique, l'élève reprendra ce texte sous la forme

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
4.- Activités liées à l'étude du fonctionnement de la langue française. – Exercices systématiques de réduction, de transformation, de substitution, d'expansion, de permutation des segments de la phrase – Réduction et expansion de phrases complètes	L'élève doit être capable de : 4.1. Produire spontanément et correctement des énoncés en utilisant les éléments grammaticaux dans les situations variées de communication orale.	Remarque : Ces deux activités constituent une préparation aux activités de paraphrases de textes lus. 3.1.9. Après lecture active d'un texte à caractère narratif ou informatif, épistolaire, ludique, l'élève fera ressortir la ou les idées maîtresses à partir de laquelle ou desquelles, il produira un texte se rapprochant du texte lu. Remarque : Ces activités seront menées conjointement avec les activités de grammaire proprement dites, elles devront faire partie de cette phase de production orale qui précède toutes les leçons de grammaire, phase au cours de laquelle les élèves seront sensibilisés aux notions à découvrir et à étudier. <u>Production orale d'énoncés</u> 4.1.1. Poser des questions à partir des stimuli pour la production d'énoncés relatifs à des structures grammaticales bien précises, à étudier et à approfondir. Exemples : Les prépositions de direction (au, à la, à l', aux...) Les semi-auxiliaires (devoir, pouvoir, vouloir...) La place des adjectifs qualificatifs... Les pluriels irréguliers (bœuf, bœufs, œil, yeux, ciel, cieux...) (Voir programme de grammaire pour coordination). <u>Observation des énoncés produits</u> 4.1.2. Partir d'une phrase simple et demander à l'élève de la reprendre en ajoutant d'autres propositions sans sortir du sens de la phrase. <u>Exercices structuraux</u> Note : À défaut d'activités correspondant aux différents points à étudier en grammaire, en 8^e Année, le maître se contentera de ces quelques suggestions d'activités qui lui serviront de guide lors de la préparation de la phase de production orale devant précéder chaque leçon de grammaire.	qui lui convient ou qui sera imposée par le maître. – À partir de questions contraignantes, l'élève produira des énoncés relatifs à des structures grammaticales bien précises. Exemple : Où vas-tu après la classe ? – L'élève étoffera un énoncé en ajoutant des informations relatives au temps, à la manière, au but. Exemple : Vous étudiez beaucoup. Pourquoi ?



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
	4.2. Générer des énoncés en rapport avec l'étude de structures grammaticales données.	<u>Exercice de transformation</u> 4.2.1. Le maître produira un énoncé à partir d'un point grammatical bien précis (l'emploi du pronom, en par exemple) et demandera à l'élève de transformer la phrase en une forme réduite. Exemple: Il parle de cela. Il en parle. <u>Exercices de substitution</u> 4.2.2. Exemples : – Ce devoir ne peut pas être terminé. Ce devoir est interminable. – Depuis que tu es parti il s'est passé bien des choses. – Depuis ton départ, il s'est passé bien des choses. <u>Exercices d'expansion</u> 4.2.3. Exemples : – J'irai en promenade. J'irai en promenade quand il fera beau temps. – Je ne serais pas sorti ce soir. Je ne serais pas sorti ce soir s'il pleuvait. <u>Exercices de permutation</u> 4.2.4. Changement de place d'un groupe fonctionnel à l'intérieur d'un énoncé. Exemples : – Il fait preuve d'une assiduité exceptionnelle. Il fait preuve d'une exceptionnelle assiduité. – Il vous recevra dès son retour à la maison. Dès son retour à la maison il vous recevra.	– L'élève dépouillera des énoncés.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
5. Production orale tenant compte de la situation de communication – Narrations – Descriptions – Comptes rendus – Prise de parole – Jeux de rôles	L'élève doit être capable de : 5.1. Réutiliser les acquis en grammaire dans les situations variées de communication orale.	Production dirigée (Thèmes et situations proposés par le maître) Note : A part les situations de la vie courante, le maître aura à s'inspirer des thèmes d'étude en Sciences Sociales et en Sciences Expérimentales, dans la sélection des sujets de discussions, de débats, narrations, dialogues, comptes rendus... 5.1.1. Proposer à l'élève de raconter un événement de la vie courante : un match de football, le départ d'un parent ou d'un ami pour l'étranger, un baptême, une 1^{ère} communion, un mariage, une excursion, une fête patronale... 5.1.2. Proposer à l'élève des sujets de dialogues : visite médicale, inscription d'un petit frère ou d'une petite sœur, un marchandage sur un article de commerce. 5.1.3. Demander à l'élève d'opiner positivement ou négativement sur un sujet se rapportant au goût personnel. Exemple : Musique de danse haïtienne et les ensembles : Tabou, Skah Shah, Bossa, Coupé Cloué. 5.1.4. Demander à l'élève de prononcer une brève allocution pour présenter par exemple des vœux à un camarade de classe à l'occasion de son anniversaire de naissance, ou au Directeur de l'établissement. Jeux de rôles 5.1.5. Demander à l'élève de jouer le rôle d'un personnage d'une scène lue ou d'une histoire racontée. 5.1.6. Demander à l'élève de se substituer à un personnage historique, un personnage politique dans une intervention orale sur un sujet précis. Production libre : (Thèmes et situations choisis par l'élève) L'élève déterminera lui-même le thème et les situations de son exposé selon ses centres d'intérêt, il trouvera le vocabulaire approprié et organisera lui-même sa performance.	– Faire paraphraser ou adopter une scène, un passage d'un roman ou d'une pièce de théâtre. – Simulation de prise de parole sur un sujet du choix de l'élève ou proposé par le maître.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		5.1.7. Demander à l'élève d'imaginer la suite d'un récit, d'un dialogue. 5.1.8. Demander à l'élève de reconstituer un récit ou un dialogue à partir de la fin. Exemple : Ils vé- curent longtemps, ensemble et ils eurent beaucoup d'enfants. 5.1.9. Demander à l'élève d'improviser une scène ou un récit sur un sujet de son choix.	– Proposer à l'élève la fin d'une histoire et lui demander de la reconstituer en entier à sa façon.
THÈME N° COMPRÉHENSION ÉCRITE (LECTURE) OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME : À la fin de la 8^e année, l'élève devra être capable : a) d'utiliser sa capacité accrue de lecture à l'enrichissement de sa connais- sance de la langue française et à l'acquisition d'éléments de la culture haïtienne et universelle exprimés en français ; b) de manifester un intérêt croissant pour la lecture d'œuvres complètes.			
Lecture de divers types de textes d'auteurs haïtiens et étrangers d'ex- pression française. – Initiation à l'appréciation de la littérature.	A la fin de la 8^e année, l'élève devra être capable de : 1. Présenter oralement ou à l'écrit les grandes lignes d'un texte lu.	Remarques : Les objectifs et activités d'enseigne- ment / apprentissage pour la lecture en français devront tenir compte des compétences poursui- vies et acquises pour ce volet dans la langue créole. L'enseignant devra d'une part réutiliser ces com- pétences pour consolider et augmenter l'accès des élèves à la pensée humaine en français, d'autre part stimuler et entretenir leur goût de lire. La lecture est intimement liée aux autres volets du programme de communication : les compétences orales et le bagage lexical à enrichir. 1.1. L'enseignant sélectionnera dès le début de l'année un certain nombre de textes de longueur variée al- lant d'un paragraphe à trois pages et tirés d'œuvres haïtiennes, caraïbéennes, africaines et françaises. Il sélectionnera aussi des œuvres complètes que <u>tous</u> <u>les</u> élèves devront avoir lues au cours de l'année. L'enseignant verra à en varier le type : prose, poésie, théâtre, histoire, biographie, bande dessinée. Les thèmes aussi devront être stimulants: aventures, contes, vie familiale, vie d'animaux, machines, mystère, textes humoristiques, vie des peuples, sen- timents, fantaisies, fiction.	Sur un ensemble de textes sélectionnés pour lecture, l'enseignant demandera à l'élève de tirer au sort un texte à lire silencieusement puis à présenter selon un schéma adopté en classe.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
Mise en évidence du plan détaillé d'un texte	2. Identifier l'idée maîtresse du texte ainsi que les idées secondaires qui les supportent.	À travers la lecture de ces textes variés, l'élève s'habitue à <u>sentir</u>, <u>penser</u> et juger tout en développant la capacité de : – situer le texte ; – d'identifier les idées-clés ou les sentiments ou opinions qui y sont exprimées ; – mettre en évidence le thème central du texte et comparer ses perceptions à celles d'autres personnes qui l'ont lu ; – identifier les personnages principaux et secondaires et leur rôle ; – s'approprier l'histoire en se substituant à un personnage de son choix ; – mettre en parallèle le contenu du texte ; – établir la différence entre faits et opinions, réalité et fiction ; – interpréter le langage figuré ; – faire des comparaisons et contrastes ; – distinguer les relations de cause à effet ; – faire des inférences c'est-à-dire identifier une idée même quand elle n'est pas explicitement formulée ; – tirer des conclusions ; – généraliser à partir d'un détail. 2.1. Après avoir lu un texte, les élèves suggéreront une idée principale qu'ils y auront perçue. Les propositions seront écrites au tableau, puis analysées une à une quant à leur adéquation au texte. Une idée sera retenue ou reformulée par la classe en justifiant son choix par les détails du texte. 2.2. L'enseignant proposera plusieurs titres pour un texte lu. Ces élèves sélectionneront le titre, le plan approprié en retrouvant dans le texte les éléments justifiant leur choix. 2.3. L'enseignant glissera dans un texte des idées incongrues que les élèves devront dépister et éliminer. 2.4. Étant donné une idée maîtresse identifiée après lecture d'un texte, les élèves devront sélectionner parmi les idées secondaires émises celles qui développent l'idée maîtresse. 2.5. L'enseignant pratiquera avec les élèves les procédés de nominalisation afin de formuler les titres de diverses manières.	Étant donné un texte à lire et plusieurs choix de titres, l'élève choisira le titre approprié et justifiera son choix.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
Développement du goût de lire.	3. Manifester l'intérêt pour la lecture.	2.6. Après lecture d'un texte l'élève en mettra en évidence le plan ----- en faisant ressortir l'introduction, le développement et la conclusion. Les marqueurs de temps, des indicateurs de ton. 3.1. L'enseignant constituera des groupes de lecture; chacun des groupes sera encouragé à "butiner" pour ramener en classe des textes longs ou courts qui auront capté leur intérêt et qu'ils aimeraient partager avec leurs camarades. Ces textes seront tirés de sources variées : romans, journaux, revues, etc., et pourront se présenter sous la forme de poèmes, chansons, articles, prospectus, avis, petites annonces, blagues, etc. Pour éviter des dérapages, l'enseignant établira avec les élèves des normes de sélections de textes (longueur, intérêt, apport à la réflexion, à la sensibilité ou au sens de l'humour des élèves). – Un premier tri des apports de chacun sera effectué au sein du groupe avec arbitrage de l'enseignant si nécessaire. – Parmi les textes versés au dossier de lecture de la classe, l'enseignant en choisira quelques-uns qu'il fera présenter à la classe. Les autres circuleront parmi les groupes de lecture. – Un élève sera chargé de noter dans un cahier les titres de textes apportés en ayant soin de laisser à côté de chaque titre un espace où les élèves qui l'auront lu inscriront leurs prénoms. – Périodiquement, l'enseignant organisera une session autour des différents textes lus et de l'intérêt qu'ils auront suscité. – Cette banque de textes servira à l'enseignant pour juger des champs d'intérêt des élèves et des champs lexicaux couverts. 3.2. Une fois par mois, l'enseignant présentera aux élèves un des livres sélectionnés pour la lecture du mois <i>Zoune, chez sa ninnaine</i> de J. Lhérisson, <i>L'enfant noir</i> de Camara Laye, le <i>Journal d'Anne Franck</i>, etc. et incitera les élèves à en faire une lecture personnelle au cours du mois. 3.3. Les élèves garderont un tableau d'affichage où seront exposés des dépliants, avis, petites nouvelles, recettes, textes publicitaires qui auront fait l'objet d'une lecture critique.	L'enseignant consultera fréquemment la banque de textes et le cahier où les élèves auront inscrit les titres lus. L'enseignant fera mensuellement un contrôle rapide des idées, faits et vocabulaire acquis à travers les textes les plus lus. Par un test rapide (vrai ou faux ou devinettes) l'enseignant renforcera l'intérêt des élèves et contrôlera leur degré de participation à la création, à l'utilisation de la banque de textes. À la fin de chaque mois, les élèves seront évalués sur : – la connaissance des faits – la chronologie des événements – les caractéristiques des personnages principaux – les détails qui illustrent le caractère de chaque personnage

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
Participation à l'organisation d'une bibliothèque scolaire.	4. Contribuer à la constitution d'un fonds de bibliothèque de classe ou à l'enrichissement de la bibliothèque de l'école.	4.1. L'enseignant organisera avec les élèves et leurs parents des activités génératrices de fonds pour l'achat des livres qui devront circuler parmi les élèves. Ces activités peuvent être : Journée de foire où seront vendus avec profit des objets fabriqués dans la classe (décorations, cartes de vœux, textes illustrés de chansons, histoires rédigées en classe, recettes de cuisine – friandises (douces, tablettes, pain patate) – des plantules, etc. – raffle, concours de belle écriture ou d'orthographe où les participants paieront leur inscription au concours. 4.2. La classe écrira à des personnalités de la communauté pour solliciter de chacun l'achat d'un ou deux livres haïtiens ou de littérature francophone dont les titres auront déjà été sélectionnés. 4.3. Les élèves pourront aussi écrire à des organismes d'institutions diverses (tâches liées à la production écrite). Ils s'assureront à chaque fois à limiter leurs demandes afin d'être sûr de recevoir. Ils écriront aussi aux ambassades. Ils peuvent également écrire aux organisations internationales pour demander que leurs ressortissants en Haïti leur réservent les revues d'actualité qu'ils ont déjà lues. L'enseignant stimulera l'intérêt des élèves en organisant des débats et discussions autour des thèmes. 4.4. Un système de récompenses intrinsèques <u>non matérielles</u> : citations, éloges, privilèges, petites responsabilités prestigieuses, etc., devra être prévu afin d'encourager ceux qui auront participé activement à la création du fonds de bibliothèque et démontré un réel intérêt pour la lecture. 4.5. Les ouvrages et revues reçues seront classés et rangés d'après certains critères retenus avec la participation conjointe de l'enseignant et des élèves.	– les relations de cause à effet – les acquisitions lexicales – leur opinion quant à certains aspects de l'histoire. Les élèves formuleront un objectif quant au nombre de livres qu'ils veulent acquérir. Ils discuteront ensemble des moyens. Des tâches et responsabilités seront réparties entre les groupes. Un comité d'organisation devra être créé sous la supervision de l'enseignant et du directeur. À la fin de l'année, les élèves évalueront la réussite de l'activité par rapport à l'objectif et à l'intérêt de chacun pour les livres.



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
Prises de notes	5. Transcrire pour utilisation des notes de lecture	5.1. L'enseignant se référera à la partie de ce programme relative à la production écrite. De plus il encouragera les élèves à utiliser pour l'étude des autres matières du programme, les techniques de sélection d'information tirées de plusieurs ouvrages sur un thème étudié. 5.2. Étant donné une question d'Histoire ou de Sciences non développée dans leur manuel, les élèves feront la recherche dans trois autres ouvrages, prendront note de l'information à retenir.	
THÈME N° PRODUCTION ÉCRITE			
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME : À la fin de la 8 ^e année, l'élève sera capable de : a) produire dans des situations pratiques d'écriture, des textes répondant à des intentions d'expression et de communication variées clairement définies ; b) manifester de l'intérêt et du plaisir pour les activités d'écriture.			
1. <u>La construction du plan</u> – L'organisation des idées dans un texte. – La distribution des paragraphes. – Le passage d'une idée à une autre (les mots de transition et autres repères logiques).	A la fin de la 8 ^e année, l'élève sera capable de : 1.1. Appliquer les techniques d'expression à la production de textes variés.	1.1.1. Proposer à la classe des textes préalablement sélectionnés et, par des activités d'observation et d'analyse, entraîner les élèves à faire ressortir, à chaque fois, la structure du plan, l'organisation de la pensée (agencement interne des idées, faits, sentiments...), la distribution des paragraphes, les articulations logiques du texte. Cet entraînement préparera la classe aux activités de production proprement dites. N.B.: Varier autant que possible les types de textes à proposer : textes à caractère littéraire, documents tirés de journaux ou revues, écrits à caractère utilitaire ou fonctionnel. 1.1.2. Proposer à la classe un texte d'une certaine longueur présenté en bloc, c'est-à-dire dans la répartition en paragraphes. Après lecture silencieuse par les élèves, leur demander si la compréhension du texte a été facilitée ou gênée du fait de cette présentation.	Remarque : Cet objectif sera évalué de façon plus spécifique à l'occasion de l'évaluation des différents objectifs de production écrite définis dans la suite du programme. – Étant donné un schéma de production écrite clairement défini, faire rédiger un petit texte en veillant à l'organisation de la pensée et à l'enchaînement des idées.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		Inviter ensuite les élèves à aérer le texte en y aménageant des paragraphes de la manière la plus cohérente possible. (Les élèves peuvent travailler en groupes). 1.1.3. Étant donné un travail écrit à réaliser par les élèves, leur en faire établir le plan, qui comportera les grandes parties à développer, ainsi que les éventuelles subdivisions. 1.1.4. Faire lire silencieusement un texte et faire identifier : – les éléments introduisant le sujet – les principaux points (ou idées) développés – le mode d'enchaînement des idées – les éléments du texte dont la fonction est d'expliquer – d'illustrer – de confirmer /renforcer – de nuancer – de réfuter... une idée antérieurement exposée. Faire relever les mots ou expressions signalant ces intentions : par exemple, en effet, par conséquent, il est faux de dire que..., etc. 1.1.5. Étant donné un texte de lecture, faire observer la façon dont l'auteur passe d'une idée à une autre (les mots de transition...). 1.1.6. Suite à la phase d'observation et d'analyse suggérée dans les points qui précèdent, donner aux élèves l'occasion d'appliquer, dans le cadre de productions personnelles, leurs observations relatives à l'élaboration du plan, à l'organisation et à l'agencement des idées dans un texte, à l'aménagement des transitions... Cette démarche devra apparaître concrètement à l'occasion de la réalisation des objectifs ci-après.	
<u>Textes narratifs</u> 2. Production de textes de récits divers (de faits réels ou imaginés) (contes, récits divers...).	2.1. Produire des textes à caractère narratif en accord avec son intention de communication.	2.1.1. Placer les élèves dans des situations de communication qui les amènent à produire des textes à caractère narratif en tenant compte des exigences d'écriture liées à cette intention.	

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		2.1.2. Proposer aux élèves comme point de départ à leur démarche de production écrite des situations de la vie scolaire, ou sociale, ou encore des situations imaginées à partir desquelles ils rédigeront de courts textes de récit. Ex.: Événements heureux ou malheureux auxquels on a assisté ou participé, activité à caractère social ou communautaire auxquelles on a eu l'occasion de prendre part : pique-niques anniversaires, activités de reboisement ou de nettoyage de quartier... 2.1.3. Étant donné un texte narratif lu en classe dont la fin a été volontairement supprimée, le faire compléter par les élèves qui y ajouteront une fin en continuité logique avec le récit. 2.1.4. Étant donné un récit s'achevant d'une certaine façon, demander aux élèves de proposer et de rédiger une fin différente en modifiant des éléments du texte. Remarque : Les élèves pourront aussi réaliser les activités 2.1.3. – 2.1.4. en groupes. 2.1.5. Faire raconter sous forme de texte une histoire présentée en images. Le texte produit doit répondre aux critères d'organisation pratiqués antérieurement. (Liaison des idées, les mots de transition...). 2.1.6. Activité de groupe après avoir aidé la classe à monter le scénario d'un texte à caractère narratif (petit conte, par exemple), constituer des groupes de travail de 3 ou 4 élèves qui élaborent le texte correspondant au projet. 2.1.7. Partir des textes produits par les élèves pour les entraîner à faire la critique et l'évaluation de leurs productions. Remarque : Ce travail devra déboucher, de façon immédiate, sur l'amélioration de la qualité des textes produits, et de façon plus durable, sur l'amélioration de leur pratique d'écriture en général. – Pistes de travail suggérées : – Y a-t-il adéquation (conformité) entre l'intention de communication et le texte produit ? Un tel	Demander aux élèves de composer un petit texte pour raconter un événement ou un fait auquel ils ont eu l'occasion d'assister ou de participer. Présenter aux élèves une suite de 3 ou 4 images / dessins représentant le résumé d'une histoire. Leur demander de raconter cette histoire par écrit, en veillant à appliquer les principes de composition exposés à l'Objectif 1.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
3. <u>Description diverse</u> Description de personnes ou d'objets de l'environnement physique et humain Description d'appareils, d'objets utilitaires...	3.1 Produire des textes à caractère descriptif en accord avec son intention de communication.	texte satisferait-il le lecteur auquel il est potentiellement destiné ? - La chronologie des événements rapportés est-elle cohérente? Les temps sont-ils employés de manière adéquate ? (Cf. l'expression de l'antériorité, de la postériorité ou de la simultanéité, en particulier). - Faire vérifier si, par exemple, le recours à la subordination ne serait pas préférable au procédé de juxtaposition ou de coordination utilisé dans le texte, ou vice-versa. <u>Un exemple :</u> Selon le contexte narratif et l'intention du narrateur (auteur), il préférera telle ou telle des phrases suivantes qui, en gros, expriment la même réalité. - Je ne suis pas sorti cet après-midi-là : il avait plu dans la matinée (juxtaposition). - Je ne suis pas sorti cet après-midi-là, car il avait plu dans la matinée (coordination). Il avait plu dans la matinée, donc je ne suis pas sorti cet après-midi-là (coordination). - Je ne suis pas sorti cet après-midi-là vu / étant donné qu'il avait plu dans la matinée (subordination). Faire vérifier si la ponctuation est correctement employée, si un point-virgule ou un point ne conviendrait pas mieux, là où une virgule est employée (par exemple). Faire vérifier, au moyen du dictionnaire, par exemple, si certains mots ou constructions syntaxiques ne sont pas des créolismes; dans le cas où ces mots existent bien en français, faire vérifier s'ils ont dans cette langue le sens qu'ils ont en créole. (Voir la section VOCABULAIRE du programme, Objectif 8). 3.1.1. Placer les élèves dans des situations de communication qui les amènent à produire des textes avec l'intention de décrire des êtres (personnes ou objets) de son environnement physique et humain. 3.1.2. Tirer parti des sujets ou thèmes liés à la vie de la classe ou à la vie sociale pour amener les élèves à produire de petits textes descriptifs cohérents et organisés.	Faire rédiger un petit texte pour faire le portrait d'une personne chère (description aussi bien physique que psychologique).

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		3.1.3. Faire rédiger un petit texte pour décrire une scène de la vie scolaire, sociale, communautaire (le salut au drapeau, première communion, fête patronale ou nationale...) représentée sur un dessin. L'élève doit faire ressortir les éléments de description physique aussi bien que psychologique liés au caractère des personnages. 3.1.4. Faire rédiger, sous forme de lettre ou non, un petit texte destiné à un ami et comprenant des éléments décrivant un endroit qu'on a visité au cours d'une promenade, d'une excursion. 3.1.5. À l'occasion d'un texte à rédiger pour rapporter un fait ou un événement survenu dans la communauté (célébration de la fête patronale du village, passage d'un cyclone...), faire composer un ou deux paragraphes descriptifs (description de l'aspect ou de l'état des rues/routes, des comportements ou attitudes des gens). 3.1.6. Faire rédiger un petit texte pour décrire un nouvel appareil en service à la maison, d'un jeu original reçu en cadeau...). 3.1.7. À partir des textes produits par les élèves, et cela, pour toutes les activités suggérées, faire réfléchir les élèves sur leur pratique d'écriture. <u>Remarque :</u> Ce travail de réflexion devra déboucher, de façon immédiate, sur l'amélioration de la qualité des textes produits, et de façon plus durable, sur une amélioration de leur pratique d'écriture en général. <u>Quelques pistes de travail suggérées :</u> – Faire vérifier en faisant la critique collective des textes produits (en choisir 2 ou 3) s'il y a adéquation (conformité) entre l'intention de communication de l'auteur et le résultat final (les textes produits). La description, telle qu'elle est réalisée est-elle à même de satisfaire le lecteur ? Est-elle cohérente et structurée ? (organisation de la pensée). – Faire vérifier si certains mots ou constructions grammaticales ne sont pas des créolismes. Dans le cas où ces mots sont bien des mots français, mais	Faire composer un petit texte pour décrire son état d'esprit habituel à l'approche des examens. Demander aux élèves de décrire la vie de leur localité un jour de fête ou de célébration (fête patronale, jour de l'an...).

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
4. <u>Textes à caractère informatif :</u> • comptes rendus divers • affiches • texte d'exposition ou de présentation • modes d'emploi • recettes	4.1. Produire un texte pour informer sur un sujet donné.	avec un sens différent de celui qu'ils ont en créole, faire trouver le terme qui convient. (Voir la section VOCABULAIRE du programme, Objectif 8). Exemple : Dans ce village les gens sont assez malheureux (pour : pauvres). Faire vérifier si la ponctuation est correctement employée, etc. 4.1.1. Placer les élèves dans des situations de communication qui les amènent à produire des textes avec l'intention d'informer sur un sujet donné en tenant compte des exigences d'écriture liées à cette intention. 4.1.2. Faire rédiger individuellement ou en petits groupes un petit texte, sous forme d'affiche ou autrement, pour informer sur un projet conçu par la classe : (constitution de fonds pour l'organisation d'une petite bibliothèque de classe, par exemple). Faire tirer parti éventuellement du jeu des caractères (majuscules, minuscules, soulignage...) pour mettre en valeur (relief) certains éléments d'information. 4.1.3. Présenter à la classe des photos, cartes postales, dessins... représentant des personnes, objets ou faits connus des élèves. Leur demander de rédiger quelques lignes pour donner des informations y relatives. 4.1.4. Demander aux élèves d'écrire un court texte pour rendre compte d'un ouvrage. 4.1.5. Faire produire un court texte pour expliquer comment utiliser un médicament donné, ou préparer une recette. 4.1.6. Après avoir réfléchi avec la classe sur un projet d'organisation, d'association à mettre sur pied, dans le cadre de l'école (ou en dehors), demander aux élèves de travailler par petits groupes à l'élaboration des statuts : objectifs visés, buts, règlements...	Demander de rédiger sous forme d'affiche un petit texte pour informer les autres classes d'un projet mis sur pied par la classe. Faire écrire un petit texte pour informer sur la façon d'utiliser un médicament, de préparer une recette ou un plat.



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
5. <u>Correspondance à caractère personnel ou administratif :</u> Spécificité de la lettre comme moyen de communication et d'expression (particularités de présentation, entre autres).	5.1. Rédiger une courte lettre à des fins diverses en tenant compte des exigences de ce moyen d'expression et de communication.	4.1.7. Partir des textes produits par les élèves pour amener ces derniers à améliorer leur pratique d'écriture. <u>Pistes de travail</u> Entraîner les élèves à évaluer par eux-mêmes s'il y a adéquation (conformité) entre l'intention de communication et le texte produit. Faire observer quels sont les modes verbaux les plus couramment employés. Faire vérifier si les informations fournies sont claires pour le lecteur, s'il y a lieu de les préciser (en ajoutant, par exemple, un adjectif qualificatif ou en remplaçant tel pronom par le nom qu'il remplace). Faire vérifier si des éléments essentiels pour le lecteur n'ont pas été oubliés ou omis au profit d'autres, moins importants. Faire vérifier si l'ordre dans lequel les idées sont présentées aide à la compréhension. Faire vérifier si certains éléments d'information n'auraient pas gagné à être mis en relief d'une manière ou d'une autre : majuscules, italiques, soulignement... 5.1.1. Profiter des situations offertes par la vie de la classe ou d'autres circonstances de la vie sociale ou communautaire pour porter les élèves à rédiger des petites lettres. Faire noter à partir de l'examen de quelques échantillons de lettres quelques-unes des particularités de ce mode d'expression et de communication : présentation générale assez spéciale, auteur et destinataire de la lettre clairement identifiés, lieu et date d'expédition clairement indiqués, ton souvent très personnel, formules d'usage... 5.1.2. Demander aux élèves d'écrire une lettre à un parent ou à un ami pour lui parler d'un événement auquel on a eu l'occasion d'assister ou de participer, pour donner ou avoir des nouvelles, pour informer sur un projet... 5.1.3. A partir d'une circonstance (réelle ou imaginée), pouvant donner lieu dans la vie courante à une telle démarche, demander aux élèves d'écrire une lettre à un service public ou à un office privé de leur localité	Faire écrire une courte lettre à un ami ou à un parent pour avoir ou donner des nouvelles. Faire écrire une courte lettre à un bureau public ou privé pour solliciter un emploi de vacances.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		pour solliciter des informations concernant, un emploi de vacances, pour soumettre des doléances... 5.1.4. A partir des textes produits par les élèves, faire avec la classe un travail de réflexion ou critique et d'évaluation de leur production en vue de l'amélioration des textes. <u>Quelques pistes de travail</u> • Y a-t-il adéquation (conformité) entre l'intention de l'auteur et le texte produit? (Le texte exprime-t-il ce que son auteur voulait exprimer ? • Les idées sont-elles exprimées avec clarté et cohérence ? • Les correspondants sont-ils clairement identifiés ? (Sait-on qui écrit la lettre et à qui elle est destinée ?) • Les détails relatifs au lieu et à la date d'expédition figurent-ils ? • Le vocabulaire employé, le ton général de la lettre tiennent-ils compte des particularités de la situation de communication, notamment des statuts respectifs des personnes impliquées dans la correspondance ? (On ne s'adresse pas à un camarade comme on s'adresse à son professeur ou au responsable d'un service public - Cf. en particulier l'emploi du tutoiement et du vouvoiement). • Certains mots ou constructions grammaticales ne sont-ils pas des créolismes ? • Dans le cas où ces mots existent bien en français, ont-ils le même sens en français et en créole? (Voir la partie VOCABULAIRE du programme, Objectif 8.) Exemples : 1) Je serais content que tu m'envoies un peu d'argent, car je suis <u>raseur</u> (terme impropre, n'ayant pas le même sens en créole et en français, où il signifie <u>personne ennuyeuse</u>). C'est le terme FAUCHÉ qui conviendrait. 2) Tati se plaint que tu ne l'écris plus /que tu ne <u>la</u> téléphones pas. ou encore Ecris-<u>la</u> donc / téléphone-<u>la</u> un de ces jours. Exemples typiques de constructions grammaticales boiteuses fréquemment rencontrées sous la plume (ou dans l'expression verbale) de l'élève haïtien.	



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
6. <u>Analyse et commentaire de textes d'opinion</u> • Expression de points de vue personnels. • Utilisation de procédés d'argumentation.	6.1. Exprimer une opinion ou formuler un commentaire personnel écrit sur un texte lu ou un thème en discussion.	Explication : les verbes <u>téléphoner</u> et <u>écrire</u> n'ont pas la même construction grammaticale en CRÉOLE (où ils admettent le régime direct, un C.O.D.) et en FRANÇAIS (où ils sont construits avec le régime indirect, un C.O.I). La tendance chez l'élève haïtien est, assez naturellement, de transposer dans son usage du français la structure de sa langue maternelle (cas d'<u>interférence</u> linguistique). 6.1.1. Par la présentation et de l'examen de textes appropriés, amener les élèves à se rendre compte que si certains textes exposent des faits positifs, c'est-à-dire réels et démontrables (textes à caractère informatif, textes d'exposition) d'autres, par contre, expriment des points de vue personnels, pas forcément partagés par tout le monde (textes d'opinion). Là où les réalités du milieu le permettent, le maître effectuera avec ses élèves dans le journal des recherches pour identifier : – des textes d'<u>exposition</u> (articles à caractère scientifique, par exemple). – des textes d'<u>opinion</u> (articles de critiques, rubriques <u>Libres Opinions</u> dans les journaux et revues...) 6.1.2. Un texte d'opinion étant lu en classe, analysé et identifié comme tel, faire relever par les élèves : a) les points (ou idées) avec lesquels, ils sont d'accord ; b) les points (ou idées) que, éventuellement, ils ne partagent pas. Après avoir exprimé oralement leur opinion, les élèves la formuleront ensuite à l'écrit, en l'étayant d'arguments propres à la faire valoir. 6.1.3. Faire relever dans un texte d'opinion lu ce qu'il peut y avoir de faiblesse dans l'argumentation développée (par exemple, généralisation abusive d'une observation faite sur un ou deux cas pour en faire une loi applicable à tous les cas de la même espèce). Faire exprimer à l'écrit son point de vue à soi. 6.1.4. Un texte poétique étant lu en classe, demander aux élèves de dire s'ils l'ont aimé ou non, d'indiquer pourquoi.	– Demander aux élèves de formuler leur opinion ou un commentaire personnel sur une opinion (un point de vue) émise dans un texte. – Inviter les élèves à exprimer leur appréciation (favorable ou défavorable) par rapport à un passage qu'ils ont lu.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
7. <u>L'importance de la documentation</u> • L'identification des sources /la constitution d'une bibliographie limitée.	7.1. Organiser sa documentation en fonction d'un projet à réaliser.	6.1.5. A partir des textes produits, amener les élèves à réfléchir sur leur travail en vue d'en améliorer la qualité. Quelques pistes de travail Y a-t-il adéquation (conformité) entre l'intention de l'auteur et le texte qu'il a produit ? Faire identifier dans le texte en question les éléments du langage qui supportent l'expression de son point de vue personnel par l'emploi de la 1^{ère} personne (Je - Me - Moi), l'utilisation de verbes d'opinion (penser, croire, estimer...). • Telle argumentation développée pour étayer son point de vue résiste-t-elle à l'analyse ? Est-elle cohérente ? • Pour les autres aspects de ces activités relatifs à la ponctuation, au vocabulaire, aux constructions grammaticales, etc., se reporter à la partie équivalente des objectifs développés plus haut. 7.1.1 Sensibiliser les élèves à la nécessité de consulter des documents, de SE DOCUMENTER quand il s'agit de réaliser certains types de travail réclamant la mobilisation de données sûres et précises : petits travaux de recherche, exposés à préparer, mini-dossiers à constituer sur des sujets ou thèmes donnés. Attirer également l'attention des élèves sur la nécessité de pouvoir identifier ses sources d'information/documentation et enfin d'organiser les matériaux ainsi recueillis. 7.1.2. Un thème de recherche étant défini, demander à la classe d'identifier les sources de documentation qu'il peut mettre à profit pour réaliser ce travail : ouvrages spécialisés sur la question, journaux et revues, dictionnaires encyclopédiques, personnes ressources... (bibliographie). Faire chercher ce dernier mot dans le dictionnaire. 7.1.3. La documentation une fois recueillie, demander aux élèves d'y opérer un tri, de sélectionner les données en fonction de leur importance pour le sujet à développer en écartant celles qui ne sont pas indispensables à la réalisation du travail. 7.1.4. Les matériaux une fois sélectionnés, faire établir le plan du travail de manière à en faire ressortir les grandes parties, les subdivisions, etc.	– Etant donné un petit travail de recherche à réaliser, faire constituer, à partir de la bibliothèque de l'école (si elle existe) ou d'autres ressources documentaires offertes par la localité, une petite liste de documents (ouvrages et autres) pouvant aider dans l'exécution du projet. – Etant donné un thème de recherche proposé à la classe

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
8. <u>Textes écrits par l'élève d'abord pour son plaisir personnel :</u> – Textes à caractère ludique (jeu), humoristique... – Poèmes bâtis sur des rimes ou sur des sons qui se répètent. – Devinettes, charades, définitions de mots croisés. – Textes écrits à la <u>manière de...</u>	8.1. Ecrire pour son plaisir personnel en libérant sa fantaisie créatrice.	7.1.5. Pour chaque travail de recherche à effectuer, habituer les élèves à évaluer leur documentation par rapport à leur projet. • Les documents identifiés ou retenus sont-ils appropriés, compte tenu du thème ou de l'aspect du thème à développer. • Les documents retenus constituent-ils une source d'informations sûre et fiable ? • Tel aspect de la documentation est-il essentiel ? tel autre aspect n'a-t-il pas été insuffisamment exploité ? N.B.: Il va sans dire que les pistes de travail suggérées tout au long du développement de l'objectif dépasseront dans la plupart des cas – et souvent de beaucoup – les capacités intellectuelles d'un élève de 8^e année. L'essentiel, ici, n'est pas tant d'arriver à des résultats concrets et immédiats satisfaisants, que d'inculquer à l'élève une démarche intellectuelle, une discipline de travail dont l'épanouissement ne sera atteint que dans sa scolarité future. 8.1.1. Placer les élèves dans des situations de production libre au cours desquelles, les élèves seront invités à écrire des textes pour leur plaisir en libérant leur créativité (voir la colonne des contenus). 8.1.2. Encourager chez les élèves le goût et le plaisir d'écrire par leur mise en contact permanent avec des textes présentant des qualités esthétiques indéniables, au moyen, entre autres de lectures orales périodiques. 8.1.3. Demander périodiquement à tel ou tel élève de préparer à l'intention de ses camarades la lecture orale d'une page, d'un texte, d'un passage qu'il a lu(e) et aimé(e). 8.1.4. Inviter les élèves à rédiger pour leur plaisir personnel et celui de leurs camarades un <u>fait divers</u> à la manière du journal local (accident ou autre) ou un article sportif, pour communiquer le résultat et les faits saillants d'un match. 8.1.5. Organiser à la fin de chaque trimestre (ou selon une périodicité différente) de petits concours qui stimulent les élèves à produire dans un contexte de saine émulation des textes à caractère poétique humoristique, et cela, avant tout, pour libérer leur potentiel créateur.	(les moyens de communication de masse/ mass media, le problème de la drogue...), faire relever le plus grand nombre possible de titres (d'ouvrages) traitant de ce thème. – Inviter les élèves à choisir eux-mêmes un sujet ou un thème qui les intéresse, ou encore une situation pratique pouvant donner lieu à un acte d'écriture, et à composer à leur guise un petit texte pour libérer leur créativité.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
THÈME N° VOCABULAIRE			
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME : À la fin de la 8 ^e année, l'élève sera capable : – d'organiser son bagage lexical en intégrant les mots du vocabulaire courant dans des réseaux de relations sur la base du sens ou des procédés de leur formation ; – d'employer de façon appropriée les mots ou expressions du vocabulaire usuel.			
1. Techniques de manipulation et d'utilisation du dictionnaire.	À la fin de la 8 ^e année, l'élève sera capable de : 1.1. Utiliser correctement un dictionnaire à des fins d'informations.	Remarque : Les activités liées à l'utilisation/consultation du dictionnaire seront conduites en liaison avec d'autres activités de classe. Elles se réaliseront en particulier en situation de pratique de lecture et dans le cadre d'activités générales de vocabulaire. 1.1.1. Après avoir fait indiquer par les élèves à quoi sert un dictionnaire et dans quels cas ils le consultent leur demander de faire ressortir les principales caractéristiques d'un dictionnaire (définition ou description des mots de la langue, classement de ces mots selon l'ordre alphabétique...). Demander aux élèves s'ils connaissent d'autres documents présentés selon l'ordre alphabétique : sont-ils pour autant des dictionnaires ? 1.1.2. Manipulation du dictionnaire pour en faire observer l'organisation, la présentation des mots par ordre alphabétique, les types d'informations données sur chaque mot, le rôle des mots guides, le système des abréviations, les dessins ou photos illustrant les mots, les différences de caractères d'imprimerie... 1.1.3. Après avoir fait dire aux élèves dans quels cas on consulte généralement un dictionnaire (recherche du sens d'un mot), leur faire trouver dans quels autres cas on peut avoir besoin de consulter un dictionnaire (recherche d'informations telles que : prononciation de tel ou tel mot, indication du genre d'un mot, indication d'un synonyme ou d'un contraire, vérification de l'orthographe...).	Étant donné la reproduction d'une page de dictionnaire, les élèves devant trouver le sens de chacune des abréviations qui suivent un ou plusieurs mots donnés.



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		1.1.4. Faire chercher et trouver le plus rapidement possible des mots dans le dictionnaire, chronométrez, même de façon approximative, le temps alloué à cette recherche. 1.1.5 Donner des mots à classer selon l'ordre alphabétique. 1.1.6. <u>Construction collective d'articles de dictionnaire.</u> Proposer à la classe des mots (noms, adjectifs et pronoms) connus pour lesquels les élèves doivent trouver les articles correspondants, comme on le fait dans un dictionnaire. En plus du ou des sens de chaque mot, ils en indiqueront, par exemple, le genre, la nature, donneront un synonyme ou un antonyme, etc. Éventuellement, ils peuvent proposer une phrase dans laquelle le mot en question sera employé. N.B.: Pour des raisons pratiques, la classe peut être fractionnée en petits groupes de trois ou quatre élèves travaillant sous la supervision du professeur, qui fera la mise en commun ou synthèse finale.	Étant donné des mots dont le sens n'est pas connu des élèves, faire chercher ces mots dans le dictionnaire par les élèves qui devront réaliser ce travail dans un temps précis fixé par le maître en évitant les tâtonnements inutiles
2. Mots, expressions du vocabulaire à expliquer en contexte, à employer dans des contextes divers. – Sens propre d'un mot. – Sens figuré (s).	2.1. Expliquer, d'après le contexte, des mots ou expressions du vocabulaire usuel.	2.1.1. À partir de mots pouvant avoir plusieurs sens, et par conséquent plusieurs emplois, porter les élèves à prendre conscience de la valeur du contexte dans la détermination du sens. Ex.: du pain <u>frais</u> – une eau <u>fraîche</u> – un teint <u>frais</u> – des nouvelles <u>fraîches</u>... Amener les élèves à conclure qu'un mot n'a de sens que dans un contexte, qu'on peut même dire que c'est le contexte qui détermine le sens d'un mot. 2.1.2. Après lecture d'un texte, faire expliquer à la lumière du contexte des mots ou expressions sélectionnés (les élèves se serviront au besoin du dictionnaire).	Donner à rédiger aux élèves, de façon individuelle, un ou deux articles de dictionnaire correspondant à un ou deux mots connus. Ces articles devront comporter les enseignements qu'on trouve habituellement dans un dictionnaire. – Faire expliquer des mots donnés en fonction des différents contextes de leur emploi.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		2.1.3. Donner en situation des expressions imagées dont le sens, s'il n'est déjà connu de la classe, peut être facilement déduit à la lumière du contexte. Faire expliquer ces expressions. Faire ensuite proposer par les élèves d'autres situations dans lesquelles on peut employer ces expressions. Ex.: Les élèves ont <u>obtenu le feu vert</u> de la direction pour l'organisation d'un championnat interclasse. ou bien : Le directeur a <u>donné le feu vert</u> aux élèves pour l'organisation du championnat. Avec l'approche des examens, les élèves vont <u>avoir du pain sur la planche</u>. 2.1.4. <u>Activités sous forme de jeu</u> Dans la phrase ci-après, les pronoms compléments remplacent à chaque fois le mot <u>MAIN</u> : "On la serre, on la baise, on la donne, on la demande, on la refuse, on la tend, on la met au collet, on la met à la pâte, on y met la dernière, on a des renseignements de première..." Pierre DANINOS Après avoir fait rétablir les expressions d'origine en remplaçant les pronoms compléments par le mot, MAIN, faire indiquer par les élèves si l'expression est employée au sens propre ou au sens figuré. Faire ensuite compléter par les élèves la phrase de l'auteur, en ajoutant deux ou trois expressions de même construction.	Donner à expliquer des expressions de la langue courante, en s'appuyant sur les contextes d'emploi.
3. Mots synonymes : – noms – adjectifs – verbes – adverbes...	3.1. Trouver un ou des synonymes à un mot donné.	3.1.1. Étant donné un texte lu en classe, faire trouver pour certains mots ou expressions d'autres mots ou expressions synonymes. Remarque : Attirer l'attention sur le fait que le mot synonyme doit être de même nature que le mot de départ. Ex.: Joie, gaieté (noms) joyeux, gai (adj.) joyeusement, gaiement (adverbes).	Étant donné des phrases écrites au tableau, faire exprimer la même idée en remplaçant dans ces phrases les mots soulignés par leurs synonymes.



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		3.1.2. Partir de phrases telles que celles proposées plus loin en exemple, pour amener les élèves à observer qu'un même mot, par le fait même qu'il peut avoir plusieurs sens selon les contextes, est susceptible d'avoir des mots différents pour synonymes. Ex.: Ce réservoir peut <u>contenir</u> jusqu'à dix gallons d'essence = (recevoir). Je n'ai pas pu <u>contenir</u> mon émotion, ma joie (tenir, réprimer). Le service d'ordre a réussi à <u>contenir</u> la foule. (= contrôler, stopper). 3.1.3. À partir de groupes de phrases telles que celles qui suivent, faire trouver un synonyme commun aux mots soulignés : Cette poutre est taillée dans un bois très <u>résistant</u>. Au Canada, les hivers sont très <u>rigoureux</u> (synonyme commun = DUR). 3.1.4. Faire trouver deux expressions ou deux phrases où les deux verbes seront synonymes. 3.1.5. <u>TRAVAUX DIRIGÉS</u> (à faire collectivement) <u>Termes génériques, termes spécifiques</u> Terme générique = terme désignant une catégorie de personnes ou d'objets ayant une caractéristique commune. Ex.: Un <u>instrument de musique</u> – un <u>vêtement</u>, un écrivain, une voiture, un aliment. Terme spécifique = terme désignant une personne ou un objet particulier à l'intérieur de cette catégorie. Ex.: Un <u>accordéon</u>, une <u>guitare</u>... sont des instruments de musique. Un <u>maillot</u>, une <u>jupe</u>... sont des vêtements. Un romancier, un poète, un historien... sont des écrivains. <u>Activités :</u> – Étant donné une série de termes spécifiques relevant d'une même catégorie lexicale, faire trouver le terme générique correspondant.	L'élève devra trouver un synonyme commun à des mots soulignés contenus dans une liste de phrases. Les élèves trouveront deux phrases où les deux verbes auront le même sens.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
4. Mots de sens contraire ou antonymes : – noms – adjectifs – verbes – adverbes.	4.1. Trouver pour un mot donné un motif de sens contraire (antonyme).	Amener les élèves à faire le rapprochement avec les notions mathématiques d'<u>ensembles</u> et d'<u>éléments</u>. (Faire faire la symbolisation mathématique au tableau). – Donner des termes génériques (ex.: véhicules, média, etc.), puis les faire expliciter à l'aide de termes spécifiques. – Proposer à la classe une liste de mots, relevant d'une même catégorie, à l'exception d'un ou deux mots. Demander aux élèves de trouver un terme générique pour regrouper la plupart de ces mots. 4.1.1. Étant donné un texte lu en classe, faire trouver pour certains termes ou expressions des mots de sens contraire ou antonymes. Attirer l'attention sur le fait que le mot ou l'expression antonyme doit être de même nature que le mot de départ. Ex.: Joyeux / triste (adj.) joyeusement / tristement (adv.) se réjouir / s'attrister (verbes). 4.1.2. Partir de phrases telles que celles proposées plus loin en exemple pour amener les élèves à observer qu'un même mot, du fait même qu'il peut avoir plusieurs sens différents, est susceptible d'avoir plusieurs mots pour antonymes. Ex.: Cette « manufacture » vient d'<u>engager</u> de nouveaux ouvriers (contraires : renvoyer, révoquer, remercier, licencier...). L'ouvrier vient d'<u>engager</u> une pièce dans la machine (contraires : enlever, retirer...). 4.1.3. À partir de phrases simples répondant à la structure sujet + négation + verbe d'état + adjectif (Ex.: La victime de l'accident n'est pas morte), demander aux élèves d'effectuer des activités de reformulation en exprimant la même idée sans toutefois employer la marque de négation (La victime de l'accident est vivante). 4.1.4. Proposer des phrases dans lesquelles un même mot aura à chaque fois un sens différent :	– Après avoir isolé des mots donnés à l'intérieur de deux ou trois phrases (en les soulignant ou autrement), faire indiquer par les élèves les antonymes de ces mots. – Donner à faire des activités de reformulation portant sur la structure sujet + nég. + verbe d'état + adj. de façon à obtenir la même idée sans emploi, toutefois, de la négation.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
5. <u>Dérivation lexicale par préfixation :</u> – Adjonction d'éléments préfixaux latins ou grecs tels que : uni, bi, multi, omni, mono, télé, anti, intra, sub, super, hyper, hypo, pré, post...	5.1. Former des mots nouveaux à partir d'un mot de base en utilisant des préfixes.	Ex.: Ce garçonnet est très <u>curieux</u>. Il a de plus un <u>curieux</u> comportement. a) en recourant à une marque de négation. b) sans recourir à une marque de négation. 5.1.1. Etant donné un texte lu en classe, faire identifier des mots formés à l'aide de préfixes. Puis, après avoir fait trouver le mot de base à partir duquel chacun des mots identifiés a été formé, faire ressortir la valeur de sens apportée par chaque préfixe. 5.1.2. Étant donné des phrases pratiquées en classe ou produites par les élèves eux-mêmes leur demander de procéder à des activités de reformulation en utilisant les préfixes appropriés. Faire indiquer ensuite l'équivalent détaillé de chaque préfixe. Ex.: Il a <u>fait à nouveau</u> la même erreur. Il a <u>refait</u> la même erreur. (re = à nouveau) bi = double – in im = n'est pas). 5.1.3. À partir de phrases rencontrées en classe ou produites par les élèves eux-mêmes, faire des activités de reformulation en utilisant des éléments préfixaux grecs ou latins, éléments à valeur unimétrique (uni, bi, tri, multi, mono, poly...) et autres. Ex. : Cette figure géométrique a plusieurs côtés ; c'est un polygone. / ... à trois angles ; c'est un triangle. Il parle plusieurs langues : Il est polyglotte 5.1.4. Proposer à la classe des éléments préfixaux latins et grecs entrant dans la composition de mots français courants. Faire ensuite employer les mots trouvés dans des contextes explicites qui en éclairent le sens.	– À partir d'une liste de mots, faire identifier ceux qui comportent un élément de préfixation. Faire expliquer ces mots de manière à bien faire ressortir la valeur du préfixe. – À partir de phrases faire effectuer à l'oral ou à l'écrit, des activités de reformulation par les élèves qui introduiront à chaque fois un préfixe. Même procédure d'évaluation que pour 5.2.
6. <u>Dérivation lexicale par suffixation.</u> – Adjonction d'éléments suffixaux latins ou grecs tels que :	6.1. Former des mots nouveaux à partir de mots de base en utilisant des suffixes.	6.1.1. Étant donné un texte lu en classe, faire identifier des mots formés à l'aide de suffixes. Puis, après avoir fait trouver le mot de base à partir duquel chacun des mots identifiés a été formé, faire ressortir la valeur de sens attachée à chaque suffixe.	– À partir d'une liste de mots faire identifier ceux qui comportent un élément de suffixation.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
– fère, cole, cide, fuge, vore, mètre, mane, phile, phobe, phage, scope, phone...		6.1.2. Faire réaliser des activités de reformulation en remplaçant dans des phrases données certains énoncés par un mot formé par suffixation. Ex.: C'est un remède <u>qui détruit les vers</u>. C'est un remède <u>vermifuge</u>. 6.1.3. Faire réaliser des activités de reformulation en utilisant des éléments suffixaux latins et grecs (voir la liste donnée dans la colonne des contenus). Ex.: La Jamaïque a pour langue officielle l'<u>anglais</u> : c'est un pays <u>anglophone</u>. Faire trouver les termes par lesquels on désigne des communautés humaines dont la langue c'est le créole – le français – l'espagnol – l'arabe – l'allemand (germanophone) – le portugais (lusophone). 6.1.4. À partir d'adjectifs préalablement sélectionnés, produits par les élèves ou rencontrés en classe, faire former des adjectifs à valeur péjorative ou dépréciative en utilisant des suffixes appropriés. (Les élèves emploieront ensuite ces mots dans des phrases). Ex.: – âtre : bleuâtre, noirâtre (adj., de couleur, en général) ; – asse : fadasse, mollasse ; – aud : lourdaud, pataud... – ot : vieillot, pâlot... – et : maigrelet, propre... – ard : faiblard, revanchard.	– Faire expliquer ces mots de façon à bien faire ressortir la valeur du suffixe. – À partir des phrases choisies faire effectuer à l'oral ou à l'écrit des activités de reformulation par les élèves qui feront usage, à chaque fois, de suffixes. – Même procédure d'évaluation que pour 6.2.
7. <u>Emploi alternatif des divers procédés de dérivation lexicale</u> : • préfixation ; • suffixation ; • autres.	7.1. Trouver à partir d'un mot donné d'autres mots de la même famille.	7.1.1. À partir d'énoncés produits spontanément en classe au cours d'activités d'expression orale, isoler des mots donnés, puis faire trouver et employer dans des phrases des mots de la même famille. Ex.: Bord - bordure - déborder - rebord - aborder - abordable...	– Un mot étant donné en contexte, faire trouver d'autres mots de la même famille.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
8. Paires de mots tels que : • cabane / kabann (= lit) • dérafer / dérape (= démarrer) • Malheureux / malere (= pauvre)	8.1. Employer de façon appropriée des mots français qui se rapprochent phonétiquement de mots créoles tout en ayant des sens différents.	7.1.2. Au moyen des préfixes et des suffixes les plus courants de la langue, faire former par les élèves des séries de mots formés de la même façon, puis les faire employer dans des phrases. Ex.: Une roseraie étant un endroit planté de roses, faire trouver le nom désignant un lieu où l'on cultive des bananes - des oranges - de la canne à sucre... 7.1.3. Faire employer dans des phrases des mots dérivés de verbes, susceptibles d'avoir deux formes nominales à connotation différente. Après avoir fait trouver les noms communs dérivés de ces verbes, faire ressortir la différence de sens en les employant dans des phrases. Exemple avec <u>RÉGLER</u> Le <u>RÉGLAGE</u> du moteur n'est pas encore au point. Ce client n'a pas encore effectué le <u>RÈGLEMENT</u> de sa dette. 7.1.4. Même travail à partir de verbes dont les dérivés (substantifs) correspondants s'écartent à des degrés divers de la forme de l'infinitif. Ex.: corriger / correction acquérir / acquisition résoudre / résolution réprimer / répression 8.1.1. Faire trouver des mots qui se prononcent de la même façon dans les deux langues avec le même sens. Ex.: (le) cahier / kaye a (le) banc / ban an (le) tableau / tablo a. – Faire trouver des mots qui se prononcent à <u>peu près</u> de la même façon avec le même sens. • (le) maître / mèt (la) • (la) table / tab (la) • (la) chambre / chanm nan – À partir d'un texte choisi à dessein faire relever tous les mots français présentant des similitudes phonétiques et sémantiques avec des mots créoles.	– Faire trouver, à partir d'un verbe à l'infinitif, les noms communs dérivés correspondant à des sens différents. Les faire employer dans des phrases pour mieux en faire ressortir la valeur sémantique. – <u>Évaluation appuyée sur des exercices à trous.</u> – Donner quelques phrases dans lesquelles un mot est à chaque fois omis, remplacé par un pointillé. Les mots omis ont pour caractéristique de présenter une grande ressemblance phonétique avec des mots créoles dont ils diffèrent toutefois par le sens.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
9. <u>Sigles familière-ment employés dans l'administration, dans la vie sociale, communautaire ou internationale.</u> Ex.: Le ministère des TPTC, le CEP, l'ONU, l'UNESCO...	9.1. Décoder et employer convenablement les sigles courants.	8.1.2. Réaliser avec la classe des activités qui amènent les élèves à réfléchir sur la parenté lexicale (= du vocabulaire) du français et du créole. Les élèves prendront ainsi conscience que la grande majorité des mots de la langue créole sont formés à partir de mots français, mais que parfois ces mots, tout en se prononçant de la même façon ou à peu près dans les deux langues, y ont toutefois des sens différents. 8.1.3. Par des activités de recherche, faire trouver par les élèves des mots phonétiquement semblables en français et en créole, mais de sens différents. Attirer l'attention sur le piège que peut constituer l'emploi de ces mots. Aider la classe à en trouver. Quelques exemples : cabane / kabann (= lit) dérapé / derape (= démarrer) malheureux / malere (=pauvre). 8.1.4. Faire chercher, si nécessaire, le sens de ces mots dans le dictionnaire, puis les faire employer dans des phrases. 9.1.1. Partir d'exemples empruntés au vécu de la classe pour sensibiliser les élèves à la notion de sigle. Faire chercher ce mot dans le dictionnaire. Ex.: • Le ministère des TPTC • Le MENJS • L'EDH • Le CEP FADH VSN • La RTNH • L'ONU – l'UNESCO – les USA – URSS Demander à la classe de faire ressortir l'utilité des sigles dans la vie courante. 9.1.2. Demander aux élèves d'indiquer d'autres sigles familiers qu'ils connaissent et d'expliciter ces derniers. 9.1.3. Proposer à l'intérieur de phrases des sigles divers. Faire trouver les formes explicitées de ces sigles. (Le maître peut pratiquer également la démarche inverse). Ex.: l'ONU, l'OMS, l'URSS, la TV, la BD, le SIDA, le CEP, CQFD...	– Proposer, d'autre part, sous forme de liste les mots manquants ainsi que les mots créoles qui leur sont associés. Demander aux élèves de compléter les phrases en choisissant dans la liste. Ex.: Après environ une heure d'immobilisation, la voiture a enfin... (démarré, dérapé). – Proposer des sigles employés en contexte. Les faire expliciter par les élèves.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
THÈME N° IV ORTHOGRAPHE			
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU THÈME : À la fin de la 8 ^e année, l'élève devra être capable de : – orthographier de manière correcte des mots de la langue française en se référant à leur processus de formation ; – maîtriser les règles relatives à l'orthographe grammaticale du participe passé et de l'adjectif.			
1. Mots formés par préfixation. Les préfixes à choisir : [de [in / im [il mé / més re / ré en / em.	À la fin de la 8 ^e année, l'élève devra être capable de : 1.1. Identifier et orthographier correctement les mots formés par préfixation.	Orthographe d'usage Préfixes privatifs 1.1.1. À partir d'un texte réunissant à dessein des mots formés par préfixation modifiant le sens du mot de base en son contraire, le maître aidera les élèves, par des questions de compréhension, par le soulignement, l'encadrement ou tout autre procédé de sa ressource, à identifier les deux composantes du mot (les préfixes en question doivent être les suivants : <u>de</u> / <u>des</u> / <u>in</u> / <u>im</u>). Une fois la classe sensibilisée au phénomène, le maître invitera les élèves à compléter la liste au gré de leurs connaissances. 1.1.2. Le maître fera écrire au tableau une liste de mots (substantifs et adjectifs). Il fournira le mot de base, les élèves compléteront par le préfixe <u>dé</u> / <u>dés</u> / . Ex.: faire --- <u>dé</u> faire / plaire --- <u>dé</u> plaire polir --- <u>dé</u> polir / dire --- <u>dé</u> dire affecter --- <u>dé</u> saffected / obéir --- <u>dé</u> sobéir Le maître attirera l'attention de l'élève sur l'emploi du préfixe <u>dés</u> devant un mot commençant par une voyelle. 1.1.3. Reprendre la même activité, cette fois-ci, l'accent sera porté sur les préfixes in / im. Ex.: satisfait --- insatisfait conscient --- inconscient calculable --- incalculable altérable --- inaltérable nommable --- innommable (Souligner le in devant un mot commençant par n). Et pour souligner la singularité orthographique exprimée par le préfixe <u>im</u> , le maître proposera des mots de base qui obligatoirement prennent <u>im</u> parce que commençant par les lettres p - b - m.	À partir d'une liste de mots de base choisis, l'élève apposera à chaque mot le préfixe approprié (in/im/ il/dé/ dés/, en tenant compte des particularités apprises concernant leur emploi). (Les mots ne seront pas présentés par catégorie).

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		Ex.: puissant --- <u>im</u>puissant parfait --- <u>im</u>parfait battable --- <u>im</u>battable buvable --- <u>im</u>buvable maculé --- <u>im</u>maculé mobile --- <u>im</u>mobile 1.1.4. Prévoir une activité de regroupement des préfixes in / im faisant l'objet de l'activité 1.1.3. S'inspirer de l'exercice 614, page 202 - <i>Cours supérieur d'Orthographe</i> E80. BLED. 1.1.5. Reprendre la même activité, pour le préfixe <u>il</u> Ex.: légitime --- illégitime légal --- illégal lisible --- illisible lettre --- illetré logique --- illogique limité --- illimité consulter le dictionnaire au besoin) <u>Préfixe marquant la répétition</u> 1.1.6. Le maître utilisera le mot de base suivi d'expressions indiquant la répétition telles que : à /de nouveau une nouvelle fois encore une deuxième fois... L'élève reformulera l'idée en substituant le préfixe re / ré à l'expression indiquant une répétition. Ex.: faire --- refaire activer --- <u>ré</u>activer lire --- relire ajuster --- réajuster N.B.: Cette activité sera plus efficace si le maître a le souci de combiner l'oral et l'écrit, de façon simultanée. Ex: Un élève est choisi pour écrire au tableau. Les autres lui fournissent les mots. Une fois l'orthographe juste approuvée par le maître, ils l'inscrivent sur leur cahier de vocabulaire. (En cas de doute, faire consulter le dictionnaire).	



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		Le préfixe <u>mé</u> ou <u>més</u> (Suivant qu'on doit le placer devant un mot commençant par une consonne ou une voyelle). 1.1.7. À l'aide d'exemples pertinents, le maître devra sensibiliser les élèves au sens nouveau que ce préfixe confère au mot. Il doit leur faire comprendre que son emploi est le même que celui du mot <u>mal</u>, employé comme préfixe ainsi que dans l'exemple : adresse -- maladresse. Puis, il leur proposera une liste de mots choisis en raison de leur pertinence à illustrer le cas et aussi en raison de leur utilisation courante : Ex.: entente --- mésentente fait --- méfait content --- mécontent interprétation --- mésinterprétation Il proposera enfin à la classe de vérifier leur sens et leur orthographe dans un dictionnaire. Le préfixe <u>en</u> / <u>em</u> (facultatif) Remarque : L'emploi des particules <u>en</u> / <u>em</u> comme préfixes représente un cas plutôt inhabituel. Néanmoins, il est bon de souligner à l'attention des élèves les cas les plus usités où ils remplissent ce rôle : Ex.: en/ em/ enneiger emmailloter ennuager emmagasiner encroûter emménager entasser engraisser enlacer N.B. : Voir <i>Programme détaillé 8^e année</i>, Thème Vocabulaire activités 6.1.1. à 7.1.4.	Étant donné le sens pris dans la pratique par le préfixe <u>mé</u> / <u>més</u>, l'élève, devra au gré de ses connaissances, fournir une liste déterminée de mots formés avec ce préfixe.
2. Mots formés par suffixation – Les suffixes marquant l'action tels que <u>age</u> et <u>ment</u> – Les suffixes marquant la nationalité - ien, ain, and/	2.1. Écrire correctement des mots nouveaux formés par suffixation.	2.1.1. Le maître écrit au tableau une liste de verbes d'action choisis à dessein. Il questionnera la classe à propos du substantif désignant l'action sous-entendue par le verbe. Il répondra, le cas échéant, à la question. Le mot juste se terminant par age ou ment sera écrit en face du verbe correspondant dans l'orthographe convenable. Les élèves seront invités à allonger la liste en faisant appel autant que faire se peut à leurs connaissances.	À partir d'une liste de verbes choisis à dessein par le maître, l'élève devra former par suffixation (age-ment) les substantifs exprimant l'action désignée par les verbes.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION																																																												
- Les suffixes diminutifs : rot, rette, eau. - Les suffixes à caractère péjoratif : <u>aud</u>, <u>ot</u>, <u>et</u>, <u>ard</u>, <u>âtre</u>. - Les suffixes d'origine latine ou grecque tels que : fère, cole, cide, juge, vore, mètre, mane, phile, phobe, phage, scope, phone...		Ils épelleront chaque fois. Le maître leur fera observer les élisions ou substitutions de lettres qu'entraînent les changements. Ex.: assembler --- assemblage encombrer --- encombrement masser --- massage déployer --- déploiement 2.1.2. Le maître utilisera la liste obtenue pour des dictées phonétiques où il vérifiera l'appropriation par l'élève des éléments observés. Suffixes 2.1.3. Le maître utilisera la même démarche qu'en 2.1.1. en demandant aux élèves de former par suffixation /ien / ain / and / ais / les vocables désignant les citoyens de pays les plus connus d'eux: Haïti d'abord ! <table><tr><td>Haïti</td><td>---</td><td>Haïtien</td></tr><tr><td>Italie</td><td>---</td><td>Italien</td></tr><tr><td>Amérique</td><td>---</td><td>Américain</td></tr><tr><td>ou E.U.</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dominicanie</td><td>---</td><td>Dominicain</td></tr><tr><td>Cuba</td><td>---</td><td>Cubain</td></tr><tr><td>Mexique</td><td>---</td><td>Mexicain</td></tr><tr><td>Allemagne</td><td>---</td><td>Allemand</td></tr><tr><td>France</td><td>---</td><td>Français</td></tr><tr><td>Martinique</td><td>---</td><td>Martiniquais</td></tr><tr><td>Sénégal</td><td>---</td><td>Sénégalais</td></tr></table> Les élèves compléteront la liste au gré de leurs connaissances dans la limite de ces trois catégories. 2.1.4. Le maître peut alors se tourner vers d'autres catégories moins usitées, les suffixes rois : -an - éen. <table><tr><td>Zaire</td><td>-</td><td>Zaïrois</td></tr><tr><td>Chine</td><td>-</td><td>Chinois</td></tr><tr><td>Birmanie</td><td>-</td><td>Birman</td></tr><tr><td>Corée</td><td>-</td><td>Coréen</td></tr><tr><td>Guinée</td><td>-</td><td>Guinéen</td></tr></table> Il saisira l'occasion pour faire une revue sommaire des cas marginaux tels que : <table><tr><td>Belgique</td><td>-</td><td>Belge</td></tr><tr><td>Suisse</td><td>-</td><td>Suisse</td></tr><tr><td>Russie</td><td>-</td><td>Russe</td></tr><tr><td>Madagascar</td><td>-</td><td>Malgache, etc.</td></tr></table>	Haïti	---	Haïtien	Italie	---	Italien	Amérique	---	Américain	ou E.U.			Dominicanie	---	Dominicain	Cuba	---	Cubain	Mexique	---	Mexicain	Allemagne	---	Allemand	France	---	Français	Martinique	---	Martiniquais	Sénégal	---	Sénégalais	Zaire	-	Zaïrois	Chine	-	Chinois	Birmanie	-	Birman	Corée	-	Coréen	Guinée	-	Guinéen	Belgique	-	Belge	Suisse	-	Suisse	Russie	-	Russe	Madagascar	-	Malgache, etc.	L'élève devra combler les espaces vides d'un texte avec des noms propres ou adjectifs désignant la nationalité.
Haïti	---	Haïtien																																																													
Italie	---	Italien																																																													
Amérique	---	Américain																																																													
ou E.U.																																																															
Dominicanie	---	Dominicain																																																													
Cuba	---	Cubain																																																													
Mexique	---	Mexicain																																																													
Allemagne	---	Allemand																																																													
France	---	Français																																																													
Martinique	---	Martiniquais																																																													
Sénégal	---	Sénégalais																																																													
Zaire	-	Zaïrois																																																													
Chine	-	Chinois																																																													
Birmanie	-	Birman																																																													
Corée	-	Coréen																																																													
Guinée	-	Guinéen																																																													
Belgique	-	Belge																																																													
Suisse	-	Suisse																																																													
Russie	-	Russe																																																													
Madagascar	-	Malgache, etc.																																																													

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION									
3. Les accords d'adjectifs : démonstratifs, numéraux indéfinis	3.1. Identifier les adjectifs démonstratifs, numéraux et indéfinis et les faire accorder selon le cas.	Les Suffixes péjoratifs 2.1.5. Le maître fait écrire au tableau une liste d'adjectifs choisis et oppose à chacun son équivalent à connotation péjorative. Ex.: noir – noirâtre lourd – lourdaud vieil – vieillot faible – faiblard fade – adasse maigre – maigrelet Il attire l'attention de la classe sur l'importance de ces suffixes à caractère péjoratif ou dépréciatif. Chaque élève aura à inclure un de ces adjectifs dans un court texte de cinq (5) lignes. Les textes sélectionnés serviront à constituer une banque de dictées phonétiques. Suffixes diminutifs ot - ette - eau 2.1.6. Même démarche que pour 2.1.5. Orthographe grammaticale 3.1.1. Le maître lit un texte compilant à dessein tous les cas d'accord présentés dans le tableau suivant. <table><tr><td></td><td align="center">Singulier</td><td align="center">Pluriel</td></tr><tr><td>Masc.</td><td>ce = cet > voy</td><td>Ces</td></tr><tr><td>Fém.</td><td>cette</td><td>Ces</td></tr></table> À mesure qu'il lit, il pointe du doigt l'élément correspondant inscrit dans ce tableau. La pratique, grâce à des exercices à trous (<i>voir les séries FIC ou tout autre livre d'exercices</i>) portant sur le sujet, servira en même temps de moyen de sensibilisation aux subtilités découlant des accords d'adjectifs démonstratifs. 3.1.2. Le maître demande à la classe d'établir une liste constituée pêle-mêle de mots commençant tous par une voyelle. La classe sera amenée à se questionner sur le genre de chacun des mots et de là à leur adjoindre le démonstratif approprié.		Singulier	Pluriel	Masc.	ce = cet > voy	Ces	Fém.	cette	Ces	L'élève devra modifier un texte en substituant aux adjectifs usuels des adjectifs obtenus par suffixation, à caractère péjoratif ou diminutif.
			Singulier	Pluriel								
Masc.	ce = cet > voy	Ces										
Fém.	cette	Ces										
L'élève devra transcrire dans son cahier une dictée portant sur les différents accords des adjectifs démonstratifs. L'évaluation portera exclusivement sur l'orthographe de ces démonstratifs.												

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
4. Adjectifs indéfinis : aucun, autre, maint, même, nul, plusieurs quelque, tout...	4.1. Maîtriser les particu- larités d'accord des adjectifs indéfinis	Adjectifs Numéraux 3.1.3. Le maître peut, s'il ne le trouve pas prématuré, initier ses élèves aux particularités orthographiques et aux subtilités d'accord relatives aux numéraux cardinaux. quatre-vingts trois cents millions de gourdes trois cents gourdes trois cent mille gourdes, etc. L'appropriation de ces éléments pourrait bien se faire par des exercices à trous ou des dictées grammaticales appropriées. 3.1.4. Un élève est délégué au tableau afin d'établir une liste de cardinaux dictée par les autres à qui il est demandé non seulement de fournir l'orthographe, mais aussi d'en contrôler l'exactitude (le maître intervient quand c'est nécessaire, et se contente d'animer et de vérifier). La liste ne pouvant être exhaustive de 1 à 1 000 voire au million, il se contentera de leur demander d'ajouter le suffixe « ième », à la liste traditionnelle, d'observer la régularité de son emploi de même que le processus de formation des adjectifs concernant les chiffres intercalés 21 - 28 - 39. Le maître devra attirer l'attention des élèves sur des particularités orthographiques relatives au trait d'union. (vingt et unième par exemple)...	Le maître procédera à des dictées grammaticales portant sur les particularités orthographiques et les subtilités d'accords des adjectifs numéraux.
		4.1.1. La liste des indéfinis sélectionnés sera portée au tableau. Le maître donnera une dictée grammaticale portant sur les adjectifs choisis. Par la pratique (exercice très simple) les élèves seront amenés à découvrir les particularités orthographiques découlant des accords de ces adjectifs tels : – <u>aucun</u>, <u>nul</u> qui logiquement ne subissent aucune inflexion par rapport au nombre. – <u>même</u>, <u>autre</u>, <u>quelque</u> invariables ou neutres quant au genre. – <u>tout</u>, qui peut être selon le cas <u>adverbe</u> ou <u>adjectif</u>. 4.1.2. Le maître reprendra le groupement en trois de l'activité 4.1.1. et procédera à des exercices systématiques portant sur chacune des catégories. Il aura recours, pour ce faire, à des exercices préfabriqués contenus dans les ouvrages et les cahiers d'exercices (<i>workbook</i>) en usage.	L'élève devra combler les espaces vides d'un texte proposé à l'aide d'adjectifs indéfinis en tenant compte des règles régissant leurs accords.

72

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
2. La ponctuation	2.1. Rédiger un texte en utilisant convenablement les signes de ponctuation.	Ex.: a) Le terrain est à vendre. Terrain à vendre. b) La terre a tremblé au Nicaragua. Tremblement de terre au Nicaragua. 2.1.1. Le maître propose à la classe un texte non ponctué, où sauf dans les noms propres, les majuscules sont à dessein omises. Par des questions appropriées, il aide les élèves à reconstituer le texte avec la ponctuation convenable et à rétablir les majuscules après les points. 2.1.2. Suite à une lecture, à une projection cinématographique ou à une activité menée par les élèves en dehors de la classe, l'enseignant pourra leur demander de produire un texte de compte rendu dans lequel ils auront soin de bien mettre les points et autres signes de ponctuation comme il convient. Ils justifieront l'emploi de chaque signe.	Étant donné un texte non ponctué l'élève devra pourvoir à la ponctuation selon les règles apprises.
3. La phrase simple A- Révision / Renforcement au gré des besoins de la classe.	3.1. Renforcer les acquis en matière de construction de phrases simples.	3.1.1. Étant donné qu'à ce stade d'apprentissage les élèves ont déjà acquis une certaine connaissance relative à la phrase simple, il importe donc pour l'enseignant de multiplier les activités afin de contrôler l'assimilation des notions apprises antérieurement et de les renforcer si possible en fonction des besoins de la classe. Cependant, à côté des exercices de rappel, d'autres à caractère complémentaire leur seront proposés soit sur l'emploi des prépositions de coordination, soit sur les expansions du groupe nominal par exemple. Ex.: Il n'a vu <u>ni</u> ton père, <u>ni</u> ta mère. Il prendra <u>soit</u> le train, <u>soit</u> l'avion. Il en profitera pour attirer leur attention sur le procédé de redoublement de certains mots de coordination par exemple.	L'élève devra rédiger un texte dans lequel le groupe nominal sera mis en expansion, soit par la mise en évidence du complément de nom, de l'apposition, soit de la proposition relative.
4. Le groupe nominal (sujet) Le pluriel des noms composés	4.1. Écrire correctement les noms composés au pluriel.	4.1.1. Le maître présentera, à titre d'exemple une liste de mots composés, aidera la classe à compléter cette liste, et veillera à ce que les élèves la conservent dans leur cahier de vocabulaire. Il les initiera à la technique de formation des mots composés et insistera sur les particularités propres à certaines catégories. Ex.: Des choux-fleurs ---- deux noms (accord) Des porte-plumes ---- un verbe et un nom	Proposer un texte à l'élève et lui demander de relever les noms composés et d'apporter les modifications qu'exige le pluriel.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
5. Les accords au sein du G.N. C- Les pronoms 6. * Renforcement des pronoms étudiés en 7^e A.F. Liste à établir 7. La double pronominalisation 8. Les pronoms y / en	5.1. Réaliser les différents accords au sein du groupe nominal. 6.1. Utiliser convenablement et aisément les différents pronoms. 7.1. Produire des énoncés en employant correctement la double pronominalisation. 8.1. Construire un paragraphe dans lequel il emploiera correctement les pronoms y et <u>en</u>.	Remarque L'enseignant insistera sur les mots devant prendre la marque du pluriel. a) Un nom composé écrit en un seul mot obéit à la règle générale. Ex.: Le passeport ----- Les passeports b) Un nom écrit en deux mots prend la marque du pluriel seul s'il s'agit d'un nom ou d'un adjectif Ex.: Des choux-fleurs 5.1.1. Le maître aidera les élèves à produire quelques énoncés, l'enseignant en profitera pour leur rappeler que l'accord se fait en genre et en nombre à l'intérieur du groupe nominal. 6.1.1. Faire produire par les élèves des énoncés à partir desquels l'enseignant les aidera à renforcer les acquis (à renforcer les acquis) en matière de pronoms. Des activités d'apprentissage multiples et variées leur seront proposées afin de rendre plus aisé l'emploi des pronoms tels : personnels, démonstratifs, possessifs et autres. 7.1.1. Réaliser avec les élèves des exercices où la double pronominalisation sera expérimentée dans certains énoncés. Il en profitera pour attirer leur attention sur la place qu'occupe chacun de ces pronoms dans un énoncé. Il pourra simplifier les exercices en remplaçant le groupe nominal ou le nom déterminé successivement par le pronom personnel C.O.IN direct. a) J'ai annoncé le résultat aux auditeurs. * Je l'ai annoncé aux auditeurs. * Je le leur ai annoncé. b) J'ai remis les cartes postales à ma sœur. * Je les ai remises à ma sœur. * Je les lui ai remises. 8.1.1. Partant d'énoncés produits par les élèves ou proposés par lui, l'enseignant les aidera à procéder au remplacement des compléments introduits par <u>à</u> ou par <u>de</u> par les pronoms y et <u>en</u>. Toutefois, le maître n'oubliera pas de leur faire comprendre que ce n'est pas dans tous les cas qu'un tel remplacement est possible. Il insistera donc sur ces nuances en recourant à des exemples appropriés.	Les élèves devront remplacer des couples de mots par des pronoms personnels de fonction sujet ou complément selon le cas. Proposer aux élèves une série de phrases et leur demander de les simplifier en recourant à la double pronominalisation. Construction par l'élève d'un court paragraphe dans lequel il emploiera convenablement les pronoms y et en.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
9. Les pronoms : auquel \ dont <u>Groupe verbal</u> <u>Cas particuliers d'accord</u>	9.1. Employer correctement les pronoms relatifs (simples ou composés) dans des énoncés.	<u>Exemple</u> Si le complément introduit par <u>à</u> est : Un nom de personne, on emploie soit lui, leur, soit à lui, à elle, à eux, à elles selon le verbe. Je m'intéresse <u>à mes amis</u>. Je m'intéresse <u>à eux</u>. Vous ressemblez <u>à votre frère</u>. Vous <u>lui</u> ressemblez • Un nom d'animal ou de chose on emploie <u>y</u>. Elle s'adapte à sa nouvelle vie. Elle s'y adapte. Si le complément introduit par <u>de</u> est : • Un nom de personne on emploie de lui, d'elle, d'eux, d'elles. Elle se moque <u>de son ami</u>. Elle se moque <u>de lui</u>. • Un nom d'animal ou un nom animé on emploie <u>en</u> : Il se plaint du froid. Il s'en plaint. 9.1.1. Des exercices spécifiques seront proposés aux élèves afin de leur permettre de bien appréhender l'emploi des différents pronoms relatifs (simples ou composés) en particulier <u>dont</u> et les dérivés de <u>lequel</u>. Aussi, pourra-t-il leur demander de réaliser les transformations d'une phrase simple avec compléments construits avec <u>de</u> ou <u>à</u> en utilisant le pronom relatif qui convient. Ex.: Je conte les <u>exploits</u> de ce soldat. <u>Le soldat</u> dont je conte les exploits. Il répond rapidement à la question. La question à laquelle il répond rapidement. Autres exemples :	Transformation de quelques phrases produites par les élèves ou proposées par l'enseignant en remplaçant le groupe nominal introduit par <u>à</u> ou <u>de</u> par les pronoms relatifs dont, lequel, auquel...
10. Accord du verbe tel que conditionné par l'emploi des pronoms relatifs qui, que, introduisant des subordonnées.	10.1. Accorder correctement le verbe dans des circonstances grammaticales particulières.	10.1.1. À titre de rappel, le maître fait participer toute la classe à la production de propositions indépendantes où il sera exclusivement question d'accord du verbe avec un groupe de sujets. Ex.: <u>Mon frère et moi sommes encore des élèves</u>.	L'élève devra dans un exercice à trous combler les espaces vides avec les verbes proposés dûment accordés avec un groupe de sujets.



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
- Accord avec un groupe de sujets mixtes. - Accord du participe passé employé avec auxiliaire être ou avoir. - Participes passés employés comme adjectifs.		<u>Ta sœur, et toi avez</u> déjà mangé. <u>Ma tante et sa famille partiront</u> pour New York... - Les énoncés choisis seront portés au tableau ; par le soulignement ou tout autre procédé imaginé par lui, le maître fait observer les nuances d'accord, suivant : - L'association des personnes pronominales représentées par les sujets du verbe. - Puis, à l'aide d'exercices tirés des livres d'exercices il fera pratiquer de façon systématique la notion grammaticale observée. N.B.: Le maître insistera particulièrement sur les accords portant sur la 1^{re} et la 2^e personnes plus sujets à erreur. Complétive introduite par qui 10.1.2. Le maître à l'aide de questions contraignantes, obtient de la classe la formulation d'énoncés réponses exprimant clairement la volonté de produire un effet emphatique. Questions du type : - Qui a écrit "Gouverneur de la Rosée ? - Qui est le responsable de la classe ? - Qui vous a accompagné à la promenade ? - Qui sont responsables de la décoration de la classe ? - Qui est le maître dans la classe ? Les indices seront fournis au besoin et l'élève n'aura dans ce cas qu'à compléter en formulant la complétive. - C'est Jacques Roumain - C'est moi qui - C'est vous qui - C'est Anaïse et Manuel qui... À partir d'une liste d'exemples ainsi constituée, le maître fait observer les différentes modifications d'accord. Le maître enfin propose pour la pratique des exercices systématiques portant sur les complétives introduites par qui. Note : Pour la dernière partie de cette activité, le maître peut s'inspirer des exercices qui	L'élève accordera les verbes suggérés avec la personne du sujet ou le groupe de sujets choisi.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		abondent dans les livres d'exercices grammaticaux utilisés en classe. Il peut les utiliser tels quels ou au besoin les adapter à son enseignement personnel. Participes employés comme adjectifs 10.1.3. Le maître dictera aux élèves une liste d'énoncés où des participes passés de verbes jouent le rôle d'adjectifs. La correction se fera collectivement (élèves et maîtres) y participent. Un élève écrit au fur et à mesure les énoncés au tableau. Le maître a recours à la classe pour expliquer, d'après observation, l'accord du participe adjectif - Les éléments d'accord seront soulignés. – Accord du participe passé employé avec auxiliaire être a) Accord simple 10.1.4. Le maître propose une liste de verbes formant couramment leurs temps composés avec l'auxiliaire être. – Les élèves en proposent d'autres. – Le maître établit une liste d'énoncés les plus susceptibles de sensibiliser la classe à cette réalité grammaticale. – Le maître utilisera tous les procédés qu'il jugera utiles (soulignement, encadrement) pour renforcer l'apprentissage. 10.1.5. Le maître propose des exercices systématiques, arrangés par lui ou tirés des livres d'exercices – portant sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Remarque : L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être ne saurait, à proprement parler, constituer un cas particulier – la règle d'accord prévalant aussi bien pour le genre que pour le nombre. Néanmoins, il pourra servir de point de comparaison pour le cas d'accord du participe utilisé avec l'auxiliaire avoir plus problématique que pour le participe passé avec l'auxiliaire avoir. (activités préliminaires)	L'élève devra par soulignement où encadrement identifier dans un texte les participes passés employés comme adjectifs.



ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
<u>Morphologie du verbe</u> Les temps 11. Les relations de – antériorité (passé) – simultanéité – postériorité	À la fin de la 9^e année l'élève sera capable de : 11.1. Appliquer convenablement les accords verbaux résultant des relations de temporalité.	10.1.6. Le maître propose des phrases complexes où il est question de subordonnées introduites par qui (sujet) et que suivi d'un verbe au passé composé utilisant l'auxiliaire avoir. Il fait établir une liste de deux colonnes, une pour qui et une pour que. La classe complète les listes. Chaque exemple avec qui juxtaposé à un autre avec que. Ce sera une manière, entre autres de sensibiliser la classe aux particularités d'accord concernant l'usage du <u>participe passé</u> employé avec l'auxiliaire avoir – dans le cadre de la subordonnée introduite par que (complément direct objet). 10.1.7. Le maître enchaînera avec des exercices pratiques divers (cahiers d'exercices, dictées au tableau... etc.). Antériorité : Imparfait – Passé simple 11.1.1. Le maître choisit des textes de récit compilant des verbes au passé. Il fera faire un relevé de ces verbes et en profitera pour faire observer par la classe les temps utilisés – et les circonstances dans lesquelles on les emploie. 11.1.2. Les élèves seront appelés à raconter dans leurs propres mots, une courte histoire narrée par le maître en essayant de réutiliser les temps passés utilisés dans le récit du maître. Imparfait d'habitude 11.1.3. Le maître propose pour lecture à la classe un texte où il est exclusivement question de l'imparfait utilisé pour exprimer une action habituelle dans le passé. Ex.: J'habitais la ruelle Estimé. J'allais à l'Ecole République du Chili – Je passais par l'avenue Capois pour m'y rendre...	L'élève devra combler les espaces vides d'un texte d'exercice avec les participes passés des verbes indiqués convenablement accordés – en fonction des auxiliaires (être ou avoir) employés. L'élève devra faire accorder dans des subordonnées introduites par qui ou par que les participes passés des verbes donnés. En tenant compte de l'auxiliaire qui les accompagne.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
		Le maître fait découvrir les subtilités d'emploi de l'imparfait d'habitude, puis demande aux élèves de le réutiliser dans de courts textes. 11.1.4. Reprendre la même démarche avec le même texte de départ auquel on incorpore des verbes au passé composé exprimant une action accidentelle ou ponctuelle, non habituelle dans le passé. Ex.: <u>J'habitais</u> la ruelle Piquant et je <u>devais</u> passer par Lalue pour aller à l'école. Un matin, j'y <u>ai rencontré</u> un ami et nous avons décidé de faire l'école buissonnière... Le maître fera observer les subtilités d'accord du passé composé et insistera sur l'opposition de son emploi et celui de l'imparfait d'habitude. Simultanéité – Postériorité 11.1.5. Le maître demande aux élèves de dialoguer sur l'avenir en complétant de la manière la plus créative que possible des phrases du type. Quand je serai... je ... (futur). Le maître et la classe suggéreront les attributs du sujet, le reste devant être complété au gré de l'élève. 11.1.6. Même démarche avec des phrases du type : Si j'étais..... je (conditionnel). 11.1.7. Un élève reprendra chaque phrase produite (phrase type des activités 314, 315) en ayant recours au style indirect passé. Ex.: Adeline a dit que – quand elle (futur), elle (futur). – si elle (imparfait), elle (conditionnel). Le passé simple 11.1.8. Le maître lira et fera lire plusieurs extraits de récits et fera noter les emplois du passé simple. Il soulignera le caractère non obligatoire de cet emploi et essaiera quand cela est possible de substituer au passé simple un autre temps utilisé pour les récits (présent, imparfait, passé composé...).	L'élève devra indiquer un texte relatant des souvenirs personnels dans le passé. Il parlera des faits habituels et des faits accidentels en utilisant les temps de verbes convenables. L'élève devra, aidé d'indices pertinents, compléter un texte ou une série d'énoncés relatifs aux notions de postériorité, d'antériorité ou de simultanéité avec les verbes suggérés. À partir de modèles, l'élève devra composer un court récit où il devra formellement employer, le passé simple.

ÉLÉMENTS DE CONTENU	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATION
1.2. Interrogation directe Interrogation indi- recte	1.2.1. Maîtriser les méca- nismes propres à l'interrogation directe et à l'interrogation indi- recte.	12.1.1. Le maître propose à la classe des modèles d'interrogation indirecte du type : – Je peux savoir/<u>quelle</u> heure il est. – Je demande/ <u>comment</u> elle va. – Je peux savoir/<u>qui</u> a fait ça. A partir de ces modèles la classe complète la liste. Le maître vérifie à chaque fois la justesse de la phrase, et par soulignement, encadrement ou tout autre procédé à une mise en évidence des éléments constants propres à l'interrogation indirecte, tels – emplois de : Je peux savoir Je demande..... suivis de complétives introduites par : quel/ quelle, comment, pourquoi, qui, etc. 12.1.2. A partir d'une liste substantielle de phrases interrogatives indirectes déjà pratiquées en classe, les élèves substitueront les interrogatives directes appropriées. 12.1.3. Même démarche que pour 12.1.1. ; cette fois-ci, l'activité portera sur les interrogatives indirectes où le caractère interrogatif de la phrase ne peut être souligné qu'oralement. Forme active et forme passive Remarque : Il appartiendra au maître de sélectionner et d'adapter selon les besoins de la classe les exercices ou les ouvrages de grammaire, exercices portant sur l'utilisation des formes passive et active.	L'élève devra transformer des énoncés relatifs à l'interrogation indirecte en énoncés interrogatifs directs. Le maître, en guise d'évaluation, peut proposer des exercices ou des adaptations d'exercices tirés des manuels.

Classe : 8^e Année

Discipline : Français

5- GRILLE DE PROGRESSION

0 : apprentissage nouveau

+

- : apprentissage intégré à d'autres sujets

THÈMES OU UNITÉS de Contenus	1 ^{ère} Période			2 ^e Période			3 ^e Période		
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
I- COMPRÉHENSION ET PRODUCTION ORALE (50 heures)									
A) Activités basées sur l'écoute	+	+	0	0	0	0	0	0	0
B) Phonétique	+	+	+	0	0	0	0	0	0
C) Activités basées sur les supports visuels	+	+	+	+	+	+	+	+	+
D) Activités liées à l'étude du fonctionnement de la langue française.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
II-COMMUNICATION ÉCRITE (100 heures)									
A) Compréhension écrite lecture - 25	+	+	+	+	+	+	+	+	+
B) Production écrite - 25	+	+	+	+	+	+	0	0	0
C) Vocabulaire - 10	+	+	+	0	0	0	0	0	0
D) Orthographe - 20	±	±	±	±	0	0	0	0	0
E) Grammaire - 20	+	+	+	+	0	0	0	0	0

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DE MANUELS

1) Dictionnaires

Dictionnaire Larousse
 Dictionnaire Petit Robert
 Dictionnaire Larousse du français contemporain

2) Lecture et textes

Anthologie de la poésie négro-africaine pour la jeunesse Guy, Anne Marie
 Matins d'Afrique Livre du maître
 Poésie en liberté – le français en 6^e F.I.C
 Le français par les textes J. Beaugrand
 Savoir lire au Collège – CEDIC Charmeux, Evelyne
 La lecture silencieuse N. Naidman
 Matins Caraïbes Henri Combell et Simone Germain
 Prononciation du français standard P.R. Léon

3) Expression orale

Techniques de l'expression orale et écrite Juliette Labeyrie
 La classe de conversation Pierre Burney
 Les chemins de l'expression M. Obaldia

4) Expression écrite

Initiation à l'expression écrite Crédif

5) Orthographe

Cours d'orthographe, Cours Moyen, Classique Hachette Bled, E. Bled. D.

6) Grammaire

Grammaire et exercices structuraux Genouvrier & Gruvez D.
 Grammaire de base, Larousse Dubois, C.
 Classique Hachette, Grammaire et pratique de la langue Obaldia, A. Dascotte, R. Raush
 Grammaire française 2^e cycle I.P.N.
 Grammaire et Analyse Lafitte
 Grammaire (corrigé d'exercices) Jean Dubois
 La nouvelle grammaire du français Jean Dubois
 La grammaire du français parlé André Rigault

ANNEXES

**– PLAN D'ÉTUDES DU 3^e CYCLE FONDAMENTAL (OPTION TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELLE)**

– ORGANIGRAMME DU SYSTÈME ÉDUCATIF



PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION AGRICOLE

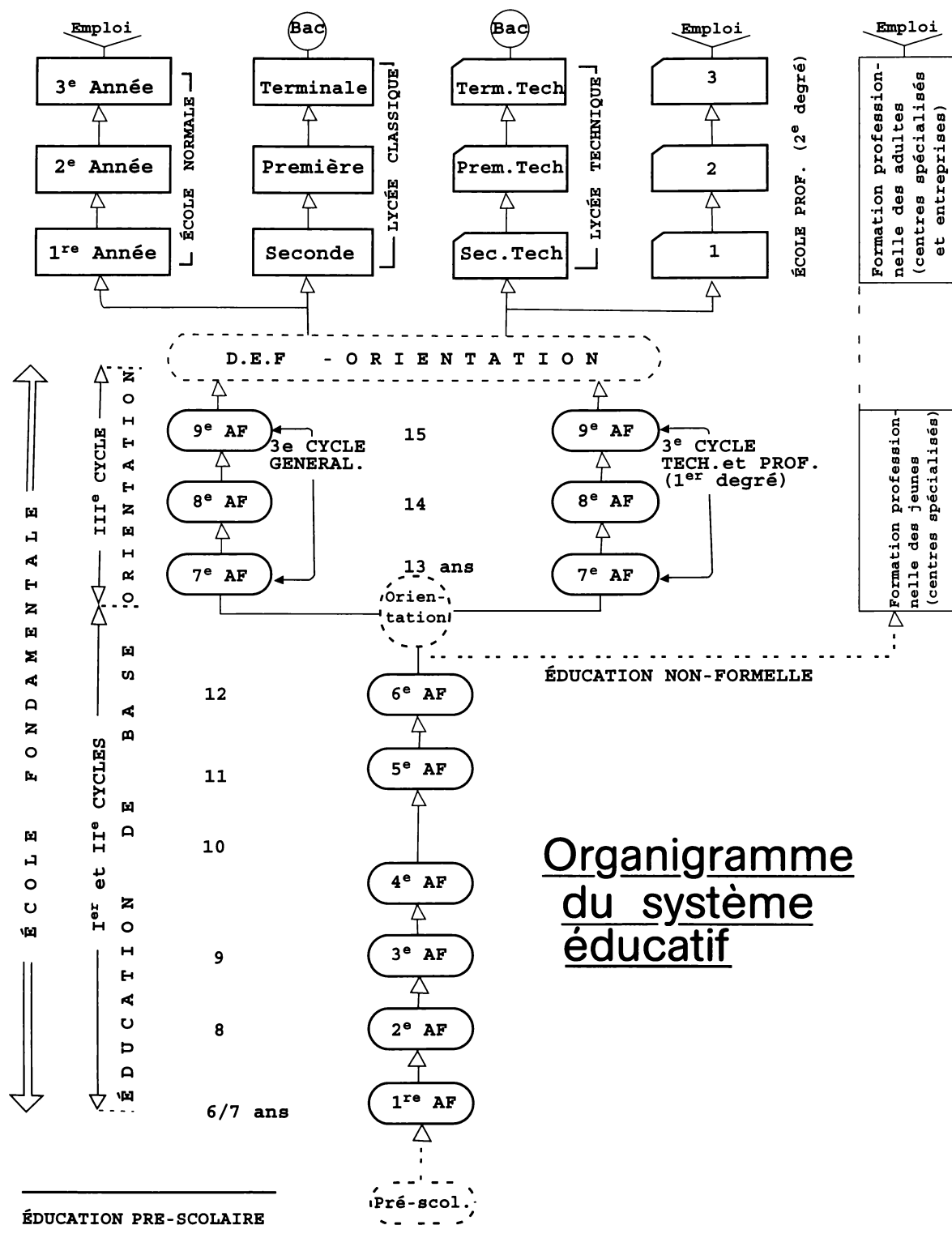
Disciplines d'études	7° AF		8° AF		9° AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	1	30	5	150
2. Français	4	120	4	120	3	90	11	330
3. Langues Étrangères	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	4	120	4	120	4	120	12	360
5. Sciences Sociales	2	60	2	60	2	60	6	180
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	1	30	1	30	1	30	3	90
8. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
9. Économie et Développement Rural	1	30	1	30	1	30	3	90
10. Gestion Agricole et Système Coopératif	1	30	1	30	1	30	3	90
11. Technologie Agricole	1	30	1	30	1	30	3	90
12. Études des Sols et Techniques Culturelles	1	30	1	30	2	60	4	120
13. Études des Spécialités Agricoles	3	90	2	60	2	60	7	210
14. Travaux de Champs et Expérimentation	1	30	2	60	3	90	6	180
	27	810	27	810	27	810	81	2 430

PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION INDUSTRIELLE

Disciplines d'études	7° AF		8° AF		9° AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	1	30	5	150
2. Français	4	120	4	120	3	90	11	330
3. Langues Étrangères	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	4	120	4	120	4	120	12	360
5. Sciences Sociales	2	60	2	60	2	60	6	180
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	1	30	1	30	1	30	3	90
8. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
9. Économie et Développement	1	30	1	30	1	30	3	90
10. Gestion et Législation du Travail	1	30	1	30	1	30	3	90
11. Orientation Professionnelle et Emplois	–	–	–	–	1	30	1	30
12. Dessin Technique	2	60	2	60	2	60	6	180
13. Études des Matériaux	2	60	1	30	1	30	4	120
14. Méthodes de Fabrication	1	30	1	30	1	30	3	90
15. Travaux d'Ateliers	1	30	2	60	3	90	6	180
	27	810	27	810	27	810	81	2 430

PLAN D'ÉTUDES DU 3^E CYCLE FONDAMENTAL
Enseignement technique et professionnel
OPTION COMMERCIALE

Disciplines d'études	7° AF		8° AF		9° AF		TOTAL	
	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel	Heb.	Annuel
1. Créole	2	60	2	60	1	30	5	150
2. Français	4	120	4	120	3	90	11	330
3. Langues Étrangères	2	60	2	60	2	60	6	180
4. Mathématiques	4	120	4	120	4	120	12	360
5. Sciences Sociales	2	60	2	60	2	60	6	180
6. Sciences Expérimentales	3	90	3	90	3	90	9	270
7. Éducation Esthétique et Artistique	1	30	1	30	1	30	3	90
8. Éducation Physique et Sportive	1	30	1	30	1	30	3	90
9. Économie et Développement	1	30	1	30	1	30	3	90
10. Gestion et Législation du Travail	1	30	1	30	1	30	3	90
11. Orientation Professionnelle et Emplois	–	–	–	–	1	30	1	30
12. Technologie de la Spécialité Commerciale	2	60	1	30	1	30	4	120
13. Études des Spécialités Commerciales	3	90	3	90	3	90	9	270
14. Travaux Pratiques	1	20	2	60	3	90	6	170
	27	810	27	810	27	810	81	2 430



Organigramme du système éducatif

